



La coopération bilatérale et la situation dans la sous-région évoquées

Entretien téléphonique Sellal-Merkel

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu, hier, un entretien téléphonique avec la chancelière de la République d'Allemagne, Angela Merkel, axé sur le développement de la coopération bilatérale et la situation dans la sous-région, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Page 2

Selon l'ONU

Le procès de Saïf al-Islam al-Kadhafi n'a pas respecté les normes d'équité

Page 24

Candidatures pour les élections législatives

Les réseaux sociaux à la rescousse

En attendant la validation des candidatures, que ce soit indépendantes ou de partis politiques par les services de l'Intérieur pour passer par la suite à la campagne électorale, des formations politiques optent, d'ores et déjà, pour les réseaux sociaux comme moyen de promotion aux côtés des sorties sur le terrain et les rencontres de proximité.

Page 3



Journées nationales Azzedine Medjoubi de Azzaba (Skikda)

La pièce *Djiaâ* remporte le Medjoubi d'or

Page 15



Adhésion du Maroc à l'UA

Un «cheval de Troie» pour neutraliser la Rasd

années à réduire les conflits armés dans le continent et à faire progresser le programme «des solutions africaines aux problèmes africains».

Rabat «voit son appartenance à l'UA comme une opportunité pour neutraliser l'influence sahraouie au sein du bloc» africain, soutient l'auteur de l'analyse, Hannah Armstrong.

«Les responsables de la Rasd ont décrit la candidature du Maroc (pour adhérer à l'UA) comme un «cheval de Troie» envoyé pour détruire l'Union africaine», écrit cette spécialiste de l'Afrique du Nord et du Sahel, citant des propos tenus par des responsables sahraouis à ce sujet. Hannah Armstrong souligne que plusieurs pays africains, comme l'Afrique du Sud, qui soutiennent l'autodétermination du peuple sahraoui se méfient des motiva-

tions réelles du Maroc à vouloir rejoindre l'organisation.

Elle explique que le Maroc a usé d'une diplomatie économique à coup de milliards de dollars pour convaincre certains pays favorables à l'autodétermination du Sahara occidental d'accepter sa candidature à devenir membre de l'Union africaine. Mais en réalité, c'est le Maroc qui tire profit économiquement de son adhésion à l'UA et non pas le continent africain, estime-t-elle.

«L'adhésion du Maroc à l'UA pour laquelle ont voté 39 des 54 membres de l'Organisation devrait renforcer les intérêts économiques du Maroc, y compris ses investissements bancaires, miniers, de construction et d'assurance sur le continent», explique Armstrong.

Page 5

Mounia Meslem pour la parité en matière d'accès aux postes de responsabilité

Les femmes appelées à investir la vie politique

Malgré les progrès accomplis par la femme algérienne, la parité en matière d'accès aux postes de responsabilité reste difficile à atteindre. La ministre de la Solidarité qui reconnaît cette situation, qualifie les mesures devant faciliter l'accès de la femme à un poste de responsabilité, d'«insuffisantes».

Page 3



L'adhésion du Maroc à l'Union africaine est un «cheval de Troie», destinée à neutraliser la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) au sein de l'UA, a estimé lundi le quotidien américain The Washington Post.

Dans une analyse intitulée «l'Adhésion du Maroc à l'UA n'est elle pas un «cheval de Troie?»», le Washington Post affirme que cette adhésion est susceptible de poser des défis en matière de paix à l'organisation panafricaine, alors que cette dernière avait réussi pendant les 14 dernières



La coopération bilatérale et la situation dans la sous-région évoquées

Entretien téléphonique Sellal-Merkel

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a eu, hier, un entretien téléphonique avec la chancelière de la République d'Allemagne, Angela Merkel, axé sur le développement de la coopération bilatérale et la situation dans la sous-région, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.



«**L**a chancelière, qui était rassurée sur l'évolution de l'état de santé du Président de la République, Son Excellence, M. Abdelaziz Bouteflika, a réitéré son entière disponibilité à se rendre en Algérie et ce, le plus tôt possible», précise-t-on de même source.

«Tout en remerciant le Président Abdelaziz Bouteflika pour son invitation, elle a fait part de sa satisfaction quant au développement des relations bilatérales et a souhaité les voir consolidées davantage dans le domaine économique, entre autres», ajoute le communiqué.

L'entretien a porté aussi sur "la coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la migration illégale". Il a été convenu, à cet égard, de "renforcer l'ensemble des

moyens et des capacités pour juguler ces deux phénomènes dans le cadre des conventions qui lient les deux pays".

Concernant la situation dans la sous-région, notamment en Libye et au Sahel, "l'Algérie a confirmé sa disponibilité à participer au règlement pacifique et inclusif des conflits afin de stabiliser la région et de mettre un terme aux fléaux du terrorisme et des crimes transfrontaliers".

Les deux parties ont exprimé, d'autre part, «une identité de vue sur les principales questions d'intérêt commun», conclut le communiqué. Par ailleurs, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a eu, hier, une communication téléphonique axée, notamment sur la situation sécuritaire dans la région

du Sahel et la lutte contre le terrorisme, avec le Dr Christoph Heusgen, conseiller de la chancelière allemande, Angela Merkel, pour la politique extérieure, la sécurité et le développement.

Lors de cette communication, il a été procédé à «un large échange de vues sur la situation sécuritaire dans la région du Sahel, notamment les crises au Mali et en Libye ainsi que les efforts entrepris par l'Algérie en faveur de leur règlement politique, la migration, la lutte contre le terrorisme ainsi que l'extrémisme violent», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Sur le plan économique, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé, lors de l'ouverture des travaux du Forum d'affaires algéro-allemand que l'Algérie veut que l'Allemagne soit l'al-

liée économique du pays, dans la région et en Afrique, soulignant la nécessité de développer les relations industrielles et commerciales entre les deux pays.

Lors de cette rencontre qui se tient en marge de la 6^e session de la commission mixte algéro-allemande, présidée conjointement avec le vice-ministre auprès du ministre fédéral de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, M. Bouchouareb a indiqué que «la diversification économique que nous voulons ne se démarque pas du principe de la diversification des partenaires, précisant que l'Allemagne est, à ce titre, un partenaire traditionnel, notamment dans le domaine industriel». «Nous voulons que l'Allemagne soit notre partenaire économique dans la région et en Afrique», a-t-il souligné. **Reda A.**

Selon l'ANDI 24 milliards de DA d'investissements algéro-allemands en cinq ans

Douze projets industriels d'un montant global de plus de 24 milliards de DA (équivalent de près de 220 millions de dollars) ont été concrétisés en Algérie avec des partenaires allemands durant les cinq dernières années, a indiqué, hier à Alger, le directeur général de l'Andi, Abdelkrim Mansouri. S'exprimant à l'occasion des travaux du forum algéro-allemand, tenu en marge de la 6^{ème} réunion de la commission mixte entre les deux pays, M. Mansouri a fait savoir que durant les cinq dernières années, l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) a accompagné 16 projets d'investissements algéro-allemands dont 12 ont déjà été réalisés. Il s'agit de projets portant essentiellement sur la fabrication de boîtes de vitesses, d'appareils de manutention, de matériaux de construction (plâtre et dérivés) et du gaz comprimé. «Ce sont des activités diversifiées qui sont majoritairement dans le secteur de l'industrie», a observé M. Mansouri. Lors de ce Forum algéro-allemand, coprésidé par le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, et le vice-ministre allemand de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, certains «succes stories» de projets allemands en Algérie ont été présentés.

Il en a été cité le projet de partenariat entre Sovac et Volkswagen d'un montant de plus de 170 millions d'euros, considéré comme le plus important projet engagé par ce constructeur automobile en Afrique. L'usine sera implantée à Relizane sur une superficie de 150 ha et compte produire 12 000 véhicules en 2017 puis 30 000 en 2018 avant d'atteindre, à long terme, les 100 000 unités/an. **R. N.**

Un nouveau cahier des charges pour l'industrie des pièces de rechange automobile

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a fait part de l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour l'investissement dans l'industrie des pièces de rechange automobile en Algérie.

Dans un conférence de presse animée conjointement avec le vice-ministre allemand de l'Economie et de l'Energie, Uwe Karl Beckmeyer, M. Bouchouareb, a déclaré qu'«un nouveau cahier des charges pour l'investissement dans l'industrie des pièces de rechange automobile en Algérie était en cours d'élaboration».

Le ministre a également précisé qu'il s'agit du «deuxième cahier des charges après celui relatif à l'investissement dans le montage des véhicules en Algérie». A ce propos, M. Bouchouareb a indiqué que l'industrie des pièces de rechange en Algérie, attire actuellement de nombreux investisseurs, à l'instar du projet de partenariat entre le concessionnaire automobile Sovac et le groupe allemand Volkswagen. A ce titre, le ministre a révélé que les deux partenaires aspiraient à élargir leur activité à l'industrie des pièces de rechange pour les véhicules qui seront montés à l'usine de Relizane qui produira quatre types de véhicules de marque allemande pour un montant estimé à 170 millions de dollars US. **R. N.**

Le rapport de conjoncture du CNES est fin prêt

Les secteurs de la santé et du bâtiment à la traîne

Par M. Ait Chabane

Le prochain rapport de conjoncture du Conseil national économique et social (Cnes) sera focalisé sur le diagnostic des carences et des problèmes que connaissent certains secteurs ainsi que des indicateurs économiques et sociaux. Il s'agira particulièrement des secteurs du bâtiment et celui de la santé qui ont enregistré de «multiples dysfonctionnements», selon des éléments d'information divulgués hier, par le vice-président du Cnes, Mustapha Mekidèche. Ce dernier, invité de la Radio nationale, a expliqué que le secteur du bâtiment a enregistré

une baisse de croissance à cause de la réduction du budget d'équipement de l'Etat, ce qui a engendré l'arrêt de plusieurs chantiers de construction pour non-paiement des redevances des entreprises chargées de la réalisation. Quant au secteur de la santé, «il a enregistré plusieurs carences qu'on ne peut cacher», a attesté Mustapha Mekidèche. Concernant le retard pris pour la publication de ce rapport de conjoncture, en dépit de son achèvement, il est dû au renouvellement de la composante humaine du Cnes en conformité avec les nouvelles dispositions de la Constitution. Evoquant le niveau de vie des Algériens, le vice-président

du Cnes a invité les analystes et les experts à s'inspirer du dernier rapport des Nations unies sur le développement humain qui a vu l'Algérie grimper de 14 places dans le classement, ce qui renseigne sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens ces dernières années. «C'est encourageant», a-t-il soutenu, se désolant dans la foulée que des experts nationaux occultent ce rapport onusien pour se focaliser sur les prouesses en la matière des pays voisins. A ce titre, l'atelier onusien qui se tiendra aujourd'hui, à Alger autour du thème de «La lutte contre la pauvreté» sera l'occasion de démontrer les progrès enregistrés dans ce domaine, mais aussi

les carences et les insuffisances. Selon Mustapha Mekidèche, «l'atelier sera organisé dans la continuité de la stratégie de l'Union africaine et l'ONU de lutte contre la pauvreté dans le monde dans l'objectif d'éradiquer ce phénomène, notamment dans les continents africain, asiatique et américain». Ce sera également l'occasion pour le Cnes de s'enquérir de l'expérience du Mexique en la matière, à travers des recommandations riches en la matière. L'atelier onusien qu'abritera Alger dédié à la lutte contre la pauvreté permettra au Cnes d'exposer la stratégie algérienne et les efforts consentis ces dernières années par le gouvernement pour

améliorer le vécu des citoyens. Sur un autre chapitre, le vice-président du Cnes prévoit la poursuite du déficit budgétaire de l'Etat en 2017 mais à «degré moindre», en ce sens que les revenus de la fiscalité pétrolière se sont améliorés par rapport aux deux années précédentes. En d'autres termes, avec des dépenses évaluées à 6 800 milliards de dinars, le déficit budgétaire est appelé à se poursuivre, mais les indicateurs semblent s'améliorer avec ce regain de confiance des marchés pétroliers et les prévisions optimistes sur les cours de pétrole pour cette année.

M.A.C.

Candidatures pour les élections législatives

Les réseaux sociaux à la rescousse

En attendant la validation des candidatures, que ce soit indépendantes ou de partis politiques par les services de l'Intérieur, pour passer par la suite à la campagne électorale, des formations politiques optent, d'ores et déjà, pour les réseaux sociaux comme moyen de promotion aux côtés des sorties sur le terrain et les rencontres de proximité.



Par Leila Besaid

Dans ce cadre, plusieurs formations politiques ont intensifié leurs communications au niveau des comptes de Facebook et Tweeter pour défendre leurs programmes dans le cadre de la précampagne électorale pour les législatives du 4 mai prochain. Certains candidats de partis font aussi la promotion de leur personne donc de leur candidature sur les réseaux sociaux afin d'assurer le soutien des électeurs. D'ailleurs, même le secrétaire général du Rassemblement national démocratique, Ahmed Ouyahia, a créé un compte Facebook du parti dans lequel il s'est adressé en plusieurs langues aux Algériens (tamazight, arabe, français et anglais) et il avait même consacré des réunions pour l'usage des nouvelles

technologies de la communication. Son rival, le Front de libération nationale (FLN) était le premier à utiliser les réseaux sociaux ses dernières années et compte continuer sa stratégie de communication pour les prochaines législatives. C'est le cas aussi du Front des forces socialistes avec son député, Chafaâ Bouiche qui donne déjà des comptes-rendus sur les activités du parti et certaines positions sur son compte Facebook.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui n'est toujours pas candidat du FLN, comme tête de liste de la capitale a mis en place son compte Tweeter dans lequel, il avait évoqué sa rencontre avec les étudiants en pharmacie. En dehors de l'usage des officiels des réseaux sociaux, les candidats aux législatives auront à déboursé moins d'argent et toucher

à une grande partie le l'électorat, notamment les jeunes. D'ailleurs, lors des précédentes législatives, des chefs de partis ne pouvaient pas remplir les salles de meeting, en plus ils doivent les louer pour qu'à la fin, ils ne rassemblent que quelques personnes. Ainsi, plusieurs partis ont créé leurs pages en attendant de recevoir le nombre de clics «J'aime».

Cependant, si la candidature est déjà acquise pour les partis politiques qui ne sont pas concernés par la collecte de signatures, il n'est toutefois pas le cas pour les nouveaux partis et ceux qui ne possèdent pas 10 élus dans la circonscription dans laquelle, ils vont se présenter. Il y a quelques jours, des formations regroupées dans une commission nationale des partis ont sollicité le Président de la République et même l'Instance de surveillance des

élections pour demander l'annulation de la condition des 4% des suffrages de voix durant les précédentes élections.

Ainsi, les partis concernés sont tenus de collecter 250 signatures dans les circonscriptions ou ils n'ont pas obtenu les 4% des suffrages de voix durant les précédentes élections. C'est le cas des nouveaux partis et candidats indépendants. Il est à noter que les 4% concernent la circonscription et non pas au niveau national, donc là où le parti va se présenter, d'où l'obligation d'avoir 10 élus dans la circonscription ou aller vers la signature des citoyens. Il y a en tout 71 partis agréés en Algérie et il s'avère impossible que tous siègent à l'Assemblée populaire nationale s'ils arrivent déjà à collecter les signatures qu'il faut pour la validation de leur candidature.

L. B.

Transparence des élections La loi électorale a apporté de nombreuses garanties selon Ouyahia

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, a indiqué que la loi organique relative au régime électoral avait apporté de nombreuses garanties quant à la transparence et l'intégrité de l'opération électorale. «L'opposition met tout en doute, y compris les élections auxquelles la loi y afférente a donné de nombreuses garanties», a précisé M. Ouyahia en réponse à une question sur la remise en cause de l'intérêt des élections par l'opposition, dans un entretien au quotidien *El Khabar* publié hier.

Parmi ces garanties, le secrétaire général du RND a cité la présence, dans chacun des 50 000 bureaux de vote prévus, de cinq observateurs représentant les partis et les listes indépendantes en lice, outre le procès-verbal de dépouillement et la Haute instance indépendante de surveillance des élections qui peut, a-t-il dit, «réquisitionner le nombre d'huissiers de justice qu'elle juge nécessaire».

Concernant les préparatifs de son parti pour les législatives du 4 mai, M. Ouyahia a fait savoir que lors de sa session de décembre 2016, le Conseil national du RND «a voté une résolution prévoyant le dépôt des candidatures au niveau des bureaux de wilaya avant leur présentation aux Assemblées de wilaya qui se prononceront par vote ou par consensus».

«Plusieurs Assemblées de wilaya ont, d'ores et déjà, achevé leur travail et les dossiers commenceront à être centralisés à partir du week-end prochain pour la finalisation de l'opération», a-t-il ajouté, précisant que cette méthode de candidature «démocratique» procède de «notre conviction que les militants sont les mieux placés pour connaître quels sont les meilleurs candidats».

A une question sur l'intrusion de l'argent sale dans la pratique politique, M. Ouyahia a affirmé que la «ch kara» au sens de l'argent sale doit être dénoncée, insistant sur le fait que ce terme «ne s'entend aucunement aux détenteurs de capitaux qui ont réalisé des investissements avec leurs propres efforts». Concernant la réforme de la justice, initiée lorsque Ouyahia était à la tête du secteur (2000-2002), il a affirmé que «la réforme est un processus continu, car à chaque amélioration apparaissent de nouvelles carences», soulignant que la «réforme de la justice a permis, notamment la mise en place du deuxième degré de juridiction pénale et l'exception d'inconstitutionnalité qui entrera en vigueur en 2019».

S'agissant des propos d'Emmanuel Macron, candidat à la présidentielle française en 2017 concernant les crimes du colonialisme en Algérie, M. Ouyahia a estimé qu'«il s'agit d'un épisode dans une campagne électorale qui concerne son pays», précisant que la position du RND ne peut que s'inscrire dans le cadre d'un consensus algérien sur des excuses de la France pour ses crimes coloniaux.

R. N.

Mounia Meslem pour la parité en matière d'accès aux postes de responsabilité

Les femmes appelées à investir la vie politique

Par Karima Nacer

Malgré les progrès accomplis par la femme algérienne, la parité en matière d'accès aux postes de responsabilité reste difficile à atteindre. La ministre de la Solidarité qui reconnaît cette situation, qualifie les mesures devant faciliter l'accès de la femme à un poste de responsabilité, d'«insuffisantes».

Les données sur le terrain démontrent un inégal accès des femmes aux postes de responsabilité. Les femmes ont tendance à occuper des postes moins qualifiés et ont un accès limité aux postes à responsabilité. Pour se pencher sur cette inégalité, la ministre de la solidarité nationale, de la famille et de la condition de la

femme, Mounia Meslem, a fait savoir qu'une commission intersectorielle a été mise en place pour suivre l'exécution de ces dernières, appelant les femmes à s'impliquer pour mettre un terme à leur marginalisation. «Une commission intersectorielle chargée du suivi de l'application de la parité en matière d'accès des femmes aux postes de responsabilité a été mise en place», explique la ministre.

«Nous avons mis en place cette commission afin de pouvoir suivre et vérifier, secteur par secteur, le taux d'application de la parité en matière d'accès des femmes aux postes de responsabilité». Elle précise que cette commission a été mise en place après la révision de la Constitution en

2016 qui a, souligne-t-elle, consacré cette parité en matière d'accès aux postes de responsabilité. Dans le même sillage, la ministre encourage les femmes algériennes à présenter leurs candidatures aux législatives du 4 mai 2017 et à participer massivement au vote. Elles les appellent à «investir de plus en plus divers secteurs d'activités ainsi que la vie politique pour s'affirmer davantage au sein de la société». «Je lance un appel aux femmes pour qu'elles soient plus nombreuses au sein des partis politiques et s'investir dans le militantisme. Elles ne doivent pas se contenter du statut de «femme-alibi».

Leur rappelant que la femme algérienne avait participé activement à la guerre de Libération

nationale et résisté au terrorisme durant la décennie noire afin de préserver la démocratie et la République, la ministre estime que «les acquis dont jouit aujourd'hui la femme algérienne sont une juste reconnaissance de la part du Président Abdelaziz Bouteflika».

Par ailleurs, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, appelle l'Etat à s'impliquer davantage pour assister les mères célibataires «victimes», rejetées par la société.

Ces femmes sont victimes de l'abandon de leur petit ami ou pire d'un viol. La majorité des mères célibataires rejettent leurs enfants de peur d'être rejetées par leurs familles et par la société. Mounia Meslem qui s'est exprimé hier sur

le sujet appelle l'Etat à s'impliquer davantage pour assister ces femmes rejetées par une société pour laquelle ce sujet reste encore tabou. «Ce sont des victimes et des cas sociaux que l'Etat doit aider», tranche-t-elle. Il faut le dire, ces femmes sont rejetées par leurs proches et sont parfois amenées à quitter le domicile familial pour être, soit hébergées dans des centres, soit finir à la rue.

«Fini les tabous. Aujourd'hui, avec l'évolution des mentalités, il faut oser parler de ces femmes», ajoute la ministre. Selon Mounia Meslem, «ces femmes n'ont pas choisi leur situation. Elle ont besoin d'un soutien concret qui mettra fin à leur marginalisation dans la société».

K. N.

Quotas d'importations

L'Algérie n'accepte pas les «injonctions» affirme Tebboune

Au moment où le pays cherche à réduire sa facture d'importation, un responsable français veut «obliger» l'Algérie à importer les pommes de sa région. Ce à quoi, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme qui est aussi ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, a répondu qu'on « ne donne pas d'injonction à l'Algérie».



«Par Sofiane Aït Mohamed

«**J**e n'ai rien à dire, si ce n'est que ce monsieur a dû se tromper de pays. Car on ne donne pas d'injonction à l'Algérie, ce temps-là est fini. Peut-être que sa montre s'est arrêtée en 1962 ?», a insisté Tebboune dans un entretien accordé à TSA, affirmant que ces «injonctions» n'ont pas besoin de réaction officielle, car «la relation entre la France et l'Algérie est claire. Elle se décide entre El Mouradia et l'Elysée». A propos justement

de l'importation et des quotas, Tebboune a affirmé que la rencontre interministérielle d'avant-hier n'a abouti à aucune décision. Mais précisera que «la réunion finale aura lieu dans 15 jours. Le comité interministériel, réuni hier, planche sur la question, fait des propositions, mais c'est au Premier ministre de trancher». Pour lui, le but est «d'abord de réguler et contrôler les importations pour savoir ce qui rentre et éviter les abus. Mais sans jamais priver le consommateur algérien ou créer des pénuries». Il dira que le gouvernement compte réduire les importations

«inutiles» comme les produits fabriqués ou produits localement. «Nous importons parfois peu de quantités pour des montants importants. Il y a aussi des produits qui sont inutiles. Vous imaginez que l'on importe pour 18 millions de dollars de chewing-gum chaque année ?» «Ou des dizaines de millions de dollars de mayonnaise et sauces», s'est-il interrogé. Pour ce qui est du secteur de l'automobile, Tebboune affirme que «tous ceux qui n'investissent pas en Algérie n'obtiendront aucun quota». le ministre reconnaîtra, par ailleurs, la difficulté

d'intégrer le commerce informel dans la sphère formelle. «C'est un travail de longue haleine. Ce circuit est informel en termes d'impôts, de fisc et de contrôles de l'Etat, mais ces activités s'inscrivent largement dans un circuit économique officiel. Nous régularisons progressivement la situation», a-t-il dit. S'exprimant sur la Grande mosquée d'Alger, il assurera qu'elle «sera prête en 2017». Dans le secteur du logement, Tebboune rappellera que les difficultés n'ont pas «annulé des projets», reconnaissant le retard dans la livraison de logements. **S.A.M.**

Pour dénoncer le gel du Cnes

Des enseignants universitaires protestent devant la tutelle

Par Rachid Chihab

Le torchon brûle entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes), l'aile Abdelmalek Azi. Moins de 24 h après la décision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique gelant toutes les activités syndicales du Cnes, des dizaines d'enseignants universitaires des partisans de l'aile Abdelmalek Azi, pour la plupart, ont réagi en tenant durant la journée d'hier, un rassemblement devant le siège du ministère de la tutelle à Alger.

Les manifestants dénoncent la décision du gel de leurs activités syndicales et rejettent l'argument avancé par le ministère, à savoir l'existence d'un conflit interne au sein du syndicat. Pour les manifestants, il existe

un seul Cnes avec une seule direction qui est celle de Abdelmalek Azi. Pour eux, l'autre tendance représentée par Melit Abdelhafidh n'a aucune légitimité. D'autres actions de protestations seront organisées au cours des prochaines semaines pour dénoncer la décision du gel des activités et aussi pour demander le respect de la dignité des enseignants dans les établissements universitaires. Sur ce dernier point, des protestataires ont tenu à dénoncer les actions de violence qu'a connues, la semaine dernière, la Faculté des sciences politiques de l'Université d'Alger 3. Des enseignants universitaires ont été violentés par un groupe d'étudiants pendant qu'ils tenaient une assemblée générale pour élire une section syndicale affiliée au Cnes. Un enseignant a été blessé lors de ces événements.

Pour rappel, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la

Recherche scientifique a adressé, lundi, une correspondance à tous les établissements universitaires du pays dans laquelle il les informe de la décision de la tutelle de suspendre jusqu'à nouvel ordre toutes les activités syndicales des sections et structures du Cnes.

Il justifie cette décision par le conflit interne que vit depuis la fin 2016, le Conseil national des enseignants du supérieur. En effet, désormais deux directions et deux coordinateurs nationaux réclament chacune, de son côté, la légitimité de représenter le syndicat. Les deux ailes ont tenu deux congrès distincts à Constantine et Alger, respectivement en décembre et janvier. Pour le ministère, aucune des deux parties n'a obtenu du ministère du Travail et de la Sécurité sociale les documents qui montrent le respect de la procédure légale exigée par la loi. **R.C.**

Annoncée par Benghebrit

Une consultation sur l'évaluation pédagogique

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé le lancement depuis hier d'une consultation nationale sur le système d'évaluation pédagogique des acquis des élèves.

Dans une déclaration à la presse à l'ouverture de la semaine maghrébine de la santé scolaire et de la prévention de l'obésité, à l'école Abane-Ramdane à Aïn Benian (Alger), Mme Benghebrit a précisé que cette consultation tendant à revoir les critères d'évaluation pédagogique des élèves sera sanctionnée par l'organisation d'un colloque national le 29 avril 2017.

Cette consultation passe par un questionnaire qui sera distribué à travers les différents établissements scolaires afin de permettre d'engager un «large débat» sur ce système d'évaluation, a ajouté la ministre.

Après avoir indiqué que le système d'évaluation pédagogique actuel reposait sur le critère de «mémorisation», Mme Benghebrit a mis en avant la nécessité de tenir compte du critère des «intelligences multiples» dans l'élaboration de l'évaluation pédagogique.

A une question sur l'installation de caméras de surveillance pour lutter contre la violence en milieu scolaire, la ministre a estimé que «cette mesure proposée par les parents d'élèves pourrait être appliquée aux abords de certaines écoles, mais pas en leur sein», précisant que le ministère fera bientôt connaître la teneur de la méthode retenue pour lutter contre ce phénomène.

Mme Benghebrit a, par ailleurs, fait savoir que l'étude réalisée par le ministère de la Santé en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur l'obésité en milieu scolaire avait fait ressortir que plus 3% des élèves du cycle moyen souffraient d'obésité.

Elle a, à cet égard, appelé les parents à sensibiliser leurs enfants aux dangers de cette maladie et à bannir les habitudes alimentaires qui la favorisent.

R. N.

Conseil de la nation

Présentation de deux textes de loi

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a présenté hier un exposé devant la commission des affaires juridiques, administratives et des droits de l'homme du Conseil de la nation sur les deux textes de loi relatifs au Code de procédure pénale et à l'organisation judiciaire.

Il s'agit du texte de loi modifiant et complétant l'ordonnance n°66-155 du 18 Safar 1386 de l'hégire correspondant au 8 juin 1966 portant Code de procédure pénale et le texte de loi organique modifiant la loi organique n°05-11 du 10 Djoumada El Thania 1426 de l'hégire correspondant au 17 juillet 2005 portant organisation judiciaire, précise un communiqué du Conseil.

«Après avoir écouté les questions, préoccupations et observations des membres de la Commission sur les dispositions contenues dans les deux textes, le ministre a apporté davantage de précisions et d'éclaircissements», ajoute la même source. La réunion s'inscrit, selon le communiqué, dans «le cadre de l'élaboration par la Commission de deux rapports préliminaires sur les deux textes, qui seront présentés ultérieurement en séance plénière».

R. N.

Adhésion du Maroc à l'UA Un «cheval de Troie» pour neutraliser la Rasd

L'adhésion du Maroc à l'Union africaine est un «cheval de Troie», destinée à neutraliser la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) au sein de l'UA, a estimé lundi le quotidien américain *The Washington Post*.



Dans une analyse intitulée «l'adhésion du Maroc à l'UA n'est elle pas un «cheval de Troie?»», *le Washington Post* affirme que cette adhésion est susceptible de poser des défis en matière de paix à l'organisation panafricaine, alors que cette dernière avait réussi pendant les 14 dernières années à réduire les conflits armés dans le continent et à faire progresser le programme «des solutions africaines aux problèmes africains».

Rabat «voit son appartenance à l'UA comme une opportunité pour neutraliser l'influence sahraouie au sein du bloc» africain, soutient l'auteur de l'analyse, Hannah Armstrong.

«Les responsables de la Rasd ont décrit la candidature du Maroc (pour adhérer à l'UA) comme un «cheval de Troie» envoyé pour détruire l'Union africaine», écrit cette spécialiste

de l'Afrique du Nord et du Sahel, citant des propos tenus par des responsables sahraouis à ce sujet.

Hannah Armstrong souligne que plusieurs pays africains, comme l'Afrique du Sud, qui soutiennent l'autodétermination du peuple sahraoui se méfient des motivations réelles du Maroc à vouloir rejoindre l'organisation.

Elle explique que le Maroc a usé d'une diplomatie économique à coup de milliards de dollars pour convaincre certains pays favorables à l'autodétermination du Sahara occidental d'accepter sa candidature à devenir membre de l'Union africaine. Mais en réalité, c'est le Maroc qui tire profit économiquement de son adhésion à l'UA et non pas le continent africain, estime-t-elle.

«L'adhésion du Maroc à l'UA pour laquelle ont voté 39 des 54 membres de l'Organisation devrait renforcer

les intérêts économiques du Maroc, y compris ses investissements bancaires, miniers, de construction et d'assurance sur le continent», explique Armstrong.

Citant des diplomates et des observateurs africains, l'auteur précise que le vote de l'adhésion du Maroc a été motivé par le besoin de renforcer l'intégration économique du continent. Il n'a jamais été question de cautionner l'occupation marocaine, la cause sahraouie bénéficie encore du soutien et de l'appui de nombreux pays africains, affirme l'auteur. «Le vote n'était pas un référendum sur le contrôle du Sahara occidental par le Maroc». Actuellement, de nombreux Etats africains, y compris les poids lourds de l'UA - l'Algérie, le Nigeria et l'Afrique du Sud - soutiennent encore l'autodétermination du Sahara occidental», constate-t-elle. Le *Washington Post* rappelle que

l'organisation panafricaine a exercé des pressions sur le Maroc pour l'amener à renoncer à ses revendications fallacieuses sur le Sahara occidental.

Le quotidien américain souligne à ce propos «le rôle proactif» joué par l'ancienne présidente de la Commission africaine, Nkosazana Dlamini-Zuma, pour relancer le processus de paix onusien, à l'arrêt, et ouvrir la voie à l'organisation du référendum d'autodétermination.

Dlamini Zuma, enchaîne le *Washington Post*, a nommé le premier envoyé spécial de l'UA pour le Sahara occidental, Joachim Chissano, qui a presé le Conseil de sécurité de fixer une date à l'organisation du référendum d'autodétermination et d'étendre le mandat de la Minurso à la surveillance des droits de l'homme dans les territoires occupés.

L'Union africaine, tout comme l'ONU, soutiennent la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui que le Maroc bloque depuis 26 ans, note le quotidien.

Le Maroc, qui a déjà manœuvré pour l'expulsion de la Rasd de l'UA en semant la division entre les blocs africains régionaux, doit faire preuve de bonne foi pour résoudre le conflit au Sahara occidental, affirme le *Washington Post*.

«Cela signifie qu'il appartient à l'Union africaine de démontrer son potentiel de trouver des solutions locales aux problèmes locaux», a conclu le quotidien américain.

K. M.

Effectuée par la compagnie suisse Glencore La recherche pétrolière illégal au Sahara occidental dénoncée

L'Observatoire des ressources naturelles du Sahara occidental, Western Sahara Resource Watch (WSRW) a dénoncé la recherche pétrolière illégale effectuée par la compagnie suisse Glencore au large du territoire occupé du Sahara occidental. L'Observatoire a souligné dans un communiqué que «Glencore accélère la recherche pétrolière offshore du Sahara occidental occupé», précisant que la compagnie a entrepris «d'autres études sismiques et conclu un contrat renouvelé sur un bloc au large du territoire occupé». Glencore était déjà impliquée, il y a un an, dans des activités illégales similaires, lorsqu'elle avait signé un accord avec l'occupant marocain en 2016, est-il souligné. Wsrw rapporte également que le navire d'étude sismique à haute capacité, le BGP Prospector, détenu par une filiale de la compagnie pétrolière chinoise Cnpc, a entrepris des études sismiques au large de la côte d'El Ayoun occupée, la capitale du Sahara occidental et qu'il avait deux fois auparavant, entrepris des études similaires. L'exploration illégale se fait sur le bloc Foum Ognit, exploité par *New Age Energie*, et dans lequel Glencore détient une participation de 18,5%. Citant des illustrations de l'office marocain des hydrocarbures et des mines, l'Onhym, l'Observatoire précise que «l'étude a lieu sur le bloc n°176», ajoutant que «c'est la deuxième série d'études sismiques sur le bloc Foum Ognit». En 2014-2015, la société sismique norvégienne SeaBird Exploration a entrepris une étude sur la même zone. La société avait par la suite résilié son contrat avec le Maroc, lorsqu'elle avait compris que ses activités étaient illégales. La société norvégienne avait reconnu avoir fait «une erreur» et a dit se sentir «très inconfortable d'avoir contribué à soutenir une puissance d'occupation». Wsrw rappelle que le Sahara occidental est sous occupation marocaine depuis 1975, et par conséquent, toute exploration de son pétrole est un «viol» au droit international. «Aucun Etat au monde ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. L'ONU a condamné l'occupation du Maroc. La Cour Internationale de Justice a déclaré que le Maroc n'a aucun droit sur cette terre, et même la Cour de Justice de l'Union européenne interdit l'exploitation de ses ressources», précise encore l'observatoire. Il est relevé qu'en septembre 2016, l'ONG danoise Afrika Kontakt, avait mis Glencore sur la liste noire des opérations illégales au Sahara occidental.

R. N.

Maroc

HRW s'indigne de l'obstruction des activités d'une organisation de défense des droits humains

Les autorités marocaines mènent une campagne d'interdiction et d'obstruction des activités de l'Association marocaine des droits humains (Amdeh), a dénoncé lundi l'ONG américaine Human Rights Watch (HRW).

«L'acharnement des autorités marocaines ne présente aucun signe d'accalmie malgré au moins quatre décisions de la cour d'appel administrative en faveur de cette principale organisation indépendante de défense des droits humains du pays», a indiqué HRW, dont le siège se trouve à Washington.

L'Amdh a précisé que les autorités s'étaient opposées à 125 de ses réunions, conférences et autres événements prévus dans des espaces publics et privés dans l'ensemble du pays depuis juillet 2014. Les rassemblements avaient pour but de couvrir des sujets tels

que les droits des femmes, les droits des travailleurs et la situation globale des droits humains au Maroc, a expliqué HRW.

Les autorités ont interdit ces événements directement ou indirectement, par exemple en exerçant des pressions sur les responsables des lieux de rendez-vous, a rapporté HRW.

«La nature étendue et constante des mesures à l'encontre de l'Amdh indique clairement qu'il s'agit d'une campagne ordonnée en haut lieu afin d'affaiblir une opinion franche et nationale au sujet des droits humains», a affirmé Sarah Leah Whitson, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. Fondée en 1979, l'AMDH compte désormais 96 sections locales, ce qui en fait l'organisation indépendante de défense des droits humains la plus importante au

Maroc. L'association a déclaré que les autorités avaient également interféré avec l'enregistrement de 47 sections locales et du siège du groupe à Rabat en refusant d'accomplir les formalités lors du dépôt des documents que les sections sont tenues légalement de fournir de manière périodique. L'article 5 de la loi sur les associations requiert que les autorités émettent un récépissé lors du dépôt des documents. Sans ce récépissé, les sections rencontrent des obstacles dans l'exercice de la plupart de leurs fonctions essentielles, notamment pour ouvrir un compte bancaire ou pour faire des retraits, a expliqué Abdelkhalik Benzekri, directeur des relations internationales de l'Amdh.

Plusieurs sections ainsi que le siège ont poursuivi le gouvernement en justice pour non-émission de récépissés et entrave aux ras-

semblements, a ajouté HRW.

En novembre 2014, le tribunal administratif de Rabat a statué que le gouvernement avait fait erreur en interdisant l'Amdh d'organiser une conférence et lui a ordonné de payer des dommages et intérêts.

Dans une autre affaire portée devant le même tribunal, le siège de l'Amdh à Rabat a attaqué en justice le ministère de la Jeunesse et des Sports pour avoir interdit à l'organisation d'utiliser un lieu appartenant au ministère pour un événement.

En 2015, la cour d'appel administrative a statué en faveur de l'Amdh dans quatre appels du gouvernement face aux décisions du tribunal inférieur concernant la non-émission de récépissés.

HRW a affirmé que les autorités marocaines ont imposé des restrictions à d'autres groupes régionaux et nationaux de défense des droits

humains.

Khadija Ryadi, présidente de la Coordination maghrébine des organisations des droits humains (Cmodh) et ex-présidente de l'Amdh, a indiqué à Human Rights Watch que les autorités avaient refusé de laisser la Cmodh déposer les documents nécessaires à la tenue de ses élections internes récentes.

En juin 2015, le gouvernement a expulsé deux chercheurs d'Amnesty International du Maroc et n'a depuis approuvé aucune des missions de recherche de l'organisation, a rappelé l'ONG.

Les autorités marocaines ont également interdit en septembre 2015 des membres de Human Rights Watch de mener des recherches au Maroc et au Sahara occidental, a dénoncé l'ONG américaine.

R. I.

Aquaculture

Objectif de production de 17 000 tonnes

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche vise une augmentation de la production de la filière aquacole à 17 000 tonnes/an en 2017, par le développement de l'aquaculture intégrée dans les bassins d'irrigation agricole, a indiqué à l'APS, un responsable du ministère.



La réalisation de cet objectif passera par la concrétisation de 2 100 projets d'investissements publics et privés dont 70% consacrés à la pisciculture dans les bassins d'irrigation agricole, a affirmé le directeur de l'aquaculture auprès de ce ministère, Mustapha Oussaïd, qui précise que la production aquacole ne dépasse pas actuellement les 4 000 tonnes/an.

Cet objectif de 2017 a été retenu sur la base des engagements des directeurs de wilayas chargés de la pêche et des programmes d'action et des investissements.

Pour cette année, le secteur concentrera tout particulièrement ses efforts sur le développement des opérations de pisciculture intégrée dans l'activité agricole dans le cadre du «Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture conti-

nentales» à travers un programme pour intégrer, à moyen terme, 13 000 bassins d'irrigation dans la filière aquaculture, explique-t-il en notant que le programme en question pourrait s'étendre jusqu'à 2030.

A ce titre, il est prévu dans une première étape la réalisation de projets d'intégration de 2 000 bassins d'irrigation dans l'activité piscicole durant l'année en cours contre 248 bassins d'irrigation en 2016.

S'exprimant sur les avantages de cette activité, M. Oussaïd relève que les études et recherches révèlent que les eaux utilisées, aussi bien pour l'élevage de poissons, que pour l'irrigation des terres sont riches en matières organiques naturelles, permettant d'améliorer la production agricole.

Dans ce sens, le ministère de l'Agriculture s'emploie à intensifier la formation en direction des agriculteurs et piscicul-

teurs pour assurer une meilleure intégration dans cette activité en leur fournissant, à titre gracieux, alevins et nourriture.

Jusqu'en janvier dernier, 300 agriculteurs et 200 pêcheurs ont bénéficié d'une formation à Adrar, In Salah, Béchar, Ghardaïa, Tamanrasset, Biskra, Touggourt, Ouargla, Illizi et El Oued.

Entre 2015 et 2016, une quarantaine d'investisseurs, tous issus du sud algérien, a bénéficié d'une formation en Chine portant sur les procédés d'élevage de poissons dans les bassins.

Selon le même responsable, l'aquaculture en mer a connu «une évolution au regard du nombre de projets qui s'inscrivent dans le cadre de la production à raison de trois à cinq projets par an», relevant également que la tutelle avait donné son approbation à 130 dossiers déposés par des investisseurs.

Par ailleurs, M. Oussaïd relève les différentes mesures incitatives et avantages accordés aux agriculteurs dans le cadre du programme technique de la pisciculture supervisé par l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) notamment pour l'octroi des crédits.

Concernant les projets de partenariat avec les sud-Coréens, il fait savoir qu'un plan directeur à long terme est en cours d'élaboration, rappelant le programme de coopération bilatérale ayant permis à la partie algérienne d'acquiescer des équipements tout en bénéficiant d'assistance technique pour les zones consacrées à l'aquaculture marine et continentale ainsi que l'opération d'inventaire des barrages et retenues d'eau afin d'établir une évaluation exacte de cette ressource.

L. A.

Lignes FTTH/FTTX

La réalisation confiée à des micro-entreprises algériennes

Les travaux de déploiement du réseau pour la concrétisation du projet de réalisation d'un million de lignes FTTH/FTTX ont été confiés à des entreprises et à des micro-entreprises algériennes qui travailleront directement avec une société étrangère, indique, lundi Algérie Télécom dans un communiqué.

«Dans le cadre du projet de réalisation d'un million de lignes FTTH/FTTX, les travaux de déploiement du réseau sont confiés exclusivement à des entreprises et à des micro-entreprises algériennes», précise la même source. Algérie Télécom fait savoir que ces dernières travailleront directement avec une société étrangère et profiteront de son expertise pour «acquiescer, indique-t-on, un savoir-faire et des compétences sur ce type de réseaux, qui offrent des accès de très haut débit de 100 méga bits/seconde». L'opérateur souligne, à ce propos, que deux réunions ont déjà eu lieu avec les chefs d'entreprises et des micro-entreprises algériennes et avec les représentants de la société étrangère pour «définir le mode de travail entre les différentes parties». «Une autre rencontre entre Algérie Télécom, l'Ansej et les représentants des micro-entreprises algériennes et ceux de la société étrangère a également eu lieu. Celle-ci a permis de sensibiliser les différentes parties sur l'importance de développer l'entrepreneuriat et les micro-entreprises créées dans le cadre du dispositif Ansej», ajoute la même source. Dans le même cadre, il est précisé qu'Algérie Télécom a également annoncé qu'elle réserve une partie du programme de formation dédié à ce projet pour former les micro-entreprises algériennes sous-traitantes. Elle rappelle, par ailleurs, qu'elle a déjà assuré par le passé la formation et l'encadrement de 936 jeunes représentant 590 petites et moyennes entreprises créées dans le cadre de la convention conclue avec l'Ansej en 2011.

K. L.

Après des informations faisant état d'un repli

Les prix du pétrole à la hausse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la hausse mardi, après des informations faisant état d'un repli de la production et des exportations saoudiennes en décembre.

Vers 3h30 GMT, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, prenait 30 cents à 53,70 dollars dans les échanges électroniques en Asie.

Le baril de Brent, référence européenne, pour avril, gagnait six cents à 56,24 dollars. La production saoudienne de brut a diminué en décembre de 225 000 barils par jour, selon des chiffres officiels qui confirment l'idée que l'accord de l'Opep pour réduire la production est respecté. «Ces derniers jours, les cours du pétrole ont été tirillés entre les réductions de production de l'Opep et la hausse des réserves américaines», observe Jane Fu, analyste chez CMC Markets. «L'évolution des prix est décidée par un de ces deux facteurs, et les réductions de production saoudiennes ont soutenu les prix».

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est mise d'accord en 2016 avec d'autres producteurs n'appartenant pas au cartel pour réduire la production afin de faire face à une situation de surabondance de l'offre qui a fait plonger les prix.

Reda A.

Tizi Ouzou

Le problème de paiement des entreprises sera pris en charge en mars

Le problème de paiement des situations financières d'entreprises réalisatrices de projets de développement dans la wilaya de Tizi Ouzou sera pris en charge «le 1^{er} mars prochain», a assuré lundi le wali.

Mohammed Bouderbali, qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans les trois communes de la daïra de Tizirt, a rassuré les entrepreneurs qui se plaignent du retard dans le paiement de leurs situations financières, retard qui a impacté la cadence des travaux dans certains chantiers, que ce problème «sera pris en charge le 1^{er} mars prochain avec l'ouverture de l'exercice budgétaire 2017».

Dans une déclaration à la presse, en marge de cette visite, le wali a indiqué que l'année 2016 était marquée par des plafonnements et des restrictions en matière de disponibilité de moyens de paiement. Pour

2017, cette contrainte «est levée puisqu'une bonne partie des moyens de paiement est disponible ce qui permettra de prendre en charge toutes les entreprises qui ont connu des problèmes de paiement», a-t-il expliqué.

Lors de sa visite dans la daïra de Tizirt, M. Bouderbali a inspecté les travaux de réhabilitation des polycliniques des communes d'Iflissen et de Mizrana. Dans cette dernière localité, il a annoncé l'octroi d'une enveloppe financière de 1,5 million de DA demandée par la commune pour pouvoir achever les travaux de réhabilitation de cet établissement de santé et qui sont estimés à 7 millions de DA.

Il y a procédé aussi à la mise en service du gaz naturel au profit de l'école primaire Chahid Boualem et de 343 foyers du village El Kalaâ de Tizirt, ainsi qu'à l'inauguration de la bibliothèque semi urbaine de cette

même commune. Il s'est également rendu au village Iknache, dans la commune d'Iflissen, pour constater de visu les dégâts causés par un glissement de terrain qui menace tout le hameau. Il a donné instruction sur place pour approfondir l'étude de ce phénomène naturel, en vue d'y dégager des solutions et a rassuré les habitants que leur préoccupation sera prise en charge.

D'autres projets d'investissements privés et publics relevant des secteurs de l'habitat, du tourisme, de l'agroalimentaire, de la jeunesse et des sports et de l'éducation ont été inspectés par le wali qui a relevé, concernant les projets d'équipements publics, des «retards liés à un mauvais choix de l'outil de réalisation». Il a donné instruction pour prendre les mesures nécessaires afin de réceptionner les projets en cours de réalisation, dans les délais.

R. T.

«Rencontres Architecture, Eaux et Déserts» à Ghardaïa

La préservation du patrimoine architectural des ksour focalise les travaux

Les thématiques de la préservation du patrimoine architectural des ksour et les techniques traditionnelles de mobilisation des ressources en eau dans les régions oasiennes à climat aride ont focalisé les travaux de deux jours de la rencontre intitulée «Rencontres Architecture, Eaux et Déserts» (Raed), clôturée lundi à Ghardaïa.



Les participants, experts, chercheurs et universitaires, se sont penchés sur la cohérence entre l'architecture du M'zab, la préservation de l'environnement oasien et des ressources hydriques, ingénieusement élaborée par les anciens bâtisseurs des ksour.

L'architecte Maïa Ravéreau, fille d'André Ravéreau, a estimé, dans son intervention, que l'architecture et l'organisation spatiale des ksour du M'zab ont été de tout le temps une «école vivante» pour des architectes de renom ainsi que pour les chercheurs et autres universitaires.

«Les bâtisseurs de ces ksour ont été des urbanistes et des architectes sans le savoir et ont donné des leçons d'architecture et d'aménagement de l'espace, ce qui a poussé mon père à publier un ouvrage intitulé *Le M'zab : une*

leçon d'architecture», a-t-elle affirmé.

Le chercheur universitaire, Sidi Mohamed El Habib Benkoula de l'université des sciences et des technologies d'Oran (Usto) a, quant à lui, soutenu que les premiers habitants du M'zab ont su aménager et construire, en tenant compte des exigences d'une morale religieuse, philosophique et sociale.

«Cette conception intelligente de l'espace, qui répond aux exigences de l'environnement, du climat et de la luminosité du soleil, doit être étudiée dans nos universités et préservée», a-t-il préconisé.

Le patrimoine architectural du M'zab est «tellement riche qu'il est reconnu mondialement», a souligné M. Benkoula, ajoutant que cette richesse patrimoniale doit être «valorisée» afin qu'elle

contribue au développement durable local.

Abordant la question des ressources hydriques, des experts et autres participants à cette rencontre se sont particulièrement intéressés aux réseaux traditionnels de distribution de l'eau dans les oasis, où des techniques traditionnelles ont prouvé, durant des centaines d'années, une utilisation durable des ressources hydriques et une gestion intégrée de cette ressource vitale, particulièrement adaptée aux écosystèmes fragiles prédésertiques.

Exploitation rationnelle de la ressource hydrique

Les intervenants ont été unanimes à affirmer que, malgré les progrès réalisés dans le domaine de la mobilisation de

l'eau, la technique des foggaras où le système de partage des eaux dans le M'zab est toujours viable et revêt un intérêt écologique certain, puisqu'ils permettent une exploitation rationnelle de la nappe, avec moins de perte possible d'eau, dans une région désertique.

Les chercheurs ont plaidé, durant les travaux de cette rencontre, pour une implication accrue et efficace de la société civile dans la préservation du patrimoine ancestral et la mise en oeuvre de projets de développement durable performants.

Les participants ont ainsi appelé à la sensibilisation des citoyens aux enjeux de la problématique écologique, à la biodiversité et à cultiver la notion d'écocitoyenneté.

La valorisation du patrimoine matériel et immatériel du M'zab, riche d'histoire et au rayonnement mondial, revêt une importance particulière pour la préservation de l'héritage humain de cette région, son infrastructure architecturale conçue de manière cohérente et harmonieuse lui permettant d'être une des destinations touristiques les plus prisées.

Initiée par l'Association Algérie.Com.Event de Clermont-Ferrand (France), en partenariat avec la Fondation Amidou de Ghardaïa, cette rencontre, qui a regroupé une pléiade d'experts, chercheurs, universitaires et étudiants en architecture et urbanisme, nationaux et français, se proposait de mettre en valeur les joyaux architecturaux et les monuments qui puisent leurs racines dans une histoire riche et séculaire de la région du M'zab, inscrite au patrimoine universel de l'Unesco.

La rencontre s'est voulue une tribune d'échange de points de vue sur des questions liées au patrimoine architectural, au tourisme écologique et culturel, à l'économie de l'eau et aux mécanismes de développement local durable.

Y. F.

Jumelage inter-hôpitaux Un staff médical du CHU de Tizi Ouzou effectue des consultations à Illizi

Un staff médical du Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi Ouzou a entamé lundi des consultations médicales spécialisées au profit de patients de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris de la direction locale de la santé et de la population (DSP).

Cette initiative, qui intervient en application d'une convention de jumelage entre l'Etablissement public hospitalier EPH d'Illizi et le CHU de Tizi Ouzou, est encadrée par quatre praticiens spécialistes, a indiqué à l'APS le directeur de l'EPH d'Illizi, Abdelaziz Kehila.

Lors de cette initiative qui s'étalera sur cinq jours, les malades concernés vont bénéficier de consultations médicales liées, notamment aux maladies pulmonaires, dermatologiques et gastriques, a-t-il précisé.

Le staff médical a procédé, avant d'entamer sa mission, à une visite de diverses structures de santé à Illizi pour voir l'état des malades hospitalisés et établir un diagnostic sur les pathologies les plus fréquentes dans la région, a-t-il ajouté.

Selon M. Kehila, le staff médical a réparti ses activités, selon les spécialités, sur l'Etablissement public de santé de proximité Ibn-Sina, la polyclinique du Lahdeb et l'EPH d'Illizi.

Cette initiative est la première du genre en 2017 à l'EPH d'Illizi qui prévoit d'autres actions hebdomadaires, en vertu de conventions de jumelage similaires avec le CHU de Béni Messous (Alger) et celui de Tizi Ouzou, selon la même source.

Retenue dans le cadre du jumelage inter-établissements publics de santé du Nord et ceux des Haut-Plateaux et du sud du pays (février 2016), cette action de jumelage contribuera à améliorer l'accès des malades aux prestations médicales et les opportunités de formation continue des praticiens locaux.

R. T.

Guerre de Libération nationale

Plaidoyer à Blida pour un plan de collecte des documents

Des historiens et moudjahidines se sont accordés, lundi lors d'une rencontre à Blida, sur l'impérative élaboration d'un plan permettant la collecte des documents relatifs à la guerre de Libération nationale en vue d'en constituer une base de données à l'avenir pour l'écriture de l'histoire de la Révolution nationale.

«Une grande partie de la documentation relative à la guerre de libération ne se trouve pas actuellement en possession des chercheurs versés dans l'écriture de l'histoire, mais au niveau de centres d'archives en Algérie ou à l'étranger», a déclaré, à ce propos à l'APS, le président de l'Union

des historiens algériens, Youcef Menasri, en marge d'une journée d'études sur «La Wilaya IV historique et son rôle durant la glorieuse guerre de Libération».

Selon M. Menasri, «contrairement aux archives se trouvant à l'étranger qui sont bien organisées et faciles à consulter, en application des lois en vigueur, exception faite de certaines archives que l'on ne peut consulter qu'après un certain temps», les archives nationales sont «dispersées dans des lieux souvent inconnus, hormis celles se trouvant dans certains bureaux d'archives, très difficiles d'accès», a-t-il déploré.

D'où l'appel lancé par cet historien pour la constitution d'équipes

de recherches financées par le ministère de l'Enseignement supérieur ou d'autres ministères concernés, en vue de «photographier ces archives et les conserver dans des centres de recherche sécurisés afin de les mettre à disposition des chercheurs et historiens du domaine».

Pour Youcef Menasri, il est impératif de «faire connaître au peuple algérien, dont la génération montante, notamment tous les chouchous de Novembre et de ne pas se concentrer seulement sur les chefs connus de notre Révolution».

L'adjoint militaire du commandant de la Wilaya IV historique, Lakhdar Bouregaâ, a invité les his-

toriens à ne pas se concentrer juste sur les événements phares de la guerre de Libération nationale et de laisser de côté les détails qui, a-t-il soutenu, «sont à la base de l'écriture de toute histoire».

«Les grandes batailles menées par les moudjahidines doivent faire l'objet d'études académiques, parallèlement à l'examen des plans militaires adoptés par chacune d'elles», a estimé, pour sa part, Djamel Yahiaoui, maître de conférences à l'université d'Alger 2. Le moudjahid Mahmoud Aïssa El Bey a précisé, dans son intervention lors de cette rencontre organisée au Centre d'information territorial Chahid Mohamed Madi à l'occasion des festivités commémoratives de la Journée nationale du Chahid (18 février), que l'intérêt suprême accordé par l'ennemi français à la Wilaya IV historique est expliqué par l'importance de son territoire qui s'étend sur une surface de 75 000 km², en plus d'englober la capitale Alger et de nombreuses structures socio-économiques d'importance.

Cette Journée d'études, ouverte par le commandant de l'Air de la 1^{ère} Région militaire, le général Chaïb Slimane, a donné lieu à la distribution de cadeaux symboliques à de nombreux invités d'honneur, dont des moudjahidines de la région et des maîtres de conférences.

R. H.



Béjaïa

Quand le sel ne fait plus recette à... Timelahine

Nerf de l'économie locale des décennies, voire des siècles durant, les salines de Timelahine à Feraoun, à 60 km au sud de Béjaïa, ont perdu de leur superbe. Si bien qu'à défaut de les réhabiliter, d'aucuns songent, d'ores et déjà, à les classer en patrimoine protégé de l'Unesco et en faire une attraction touristique.



Et pour cause : pratiquement, la majorité des sauniers de la région ont plié bagages et l'activité du sel y est réduite à sa portion congrue, a-t-on constaté.

"Ce n'est plus une activité lucrative. Elle ne nourrit plus son bonhomme", maugrée Lakhdar Kemacha, entré dans le métier à l'âge de 14 ans et qui a 55 ans continue encore à y consacrer tout son temps pour préserver son métier, hérité de père en fils depuis des décades.

"Je le fais par militantisme. Autrement, je n'ai plus rien à faire ici", lâche-t-il péremptoire, donnant presque raison à tous ceux qui ont abandonné.

"Il ne reste que trois exploitants dans toute la région, alors qu'il y a quelques années, ce sont tous les villages alentours, notamment Ichekavane, Iadnanene et Ait-Ounir, qui s'adonnaient à la récolte du sel", se rappelle-t-il désabusé, persuadé, cependant, de pouvoir "tenir la barre jusqu'au dernier souffle, malgré

les signes de détresse", dira-t-il, désignant du doigt un stock de sel de 3 quintaux qu'il n'arrive pas à écouler.

"A 250 DA le sac de 45 kg, ça ne rapporte pas. Et, de surcroît, ça ne se vend pas. Sans quelques activités d'appoint, cela fait longtemps que j'aurais plié le tablier", dira-t-il amer, se mettant à évoquer l'époque de "grâce" où seulement avec le troc, il s'en tirait à très bon compte.

"Contre le sel, le boucher me fournissait en viande, l'épicier en produits courants et le cultivateur en maraichers. Mais, tout ça a presque disparu", a-t-il expliqué, constatant au demeurant que le déclin de l'activité est un "coup porté à l'emblème de la région et à son patrimoine".

Le mouvement associatif à la rescousse

Béret basque flanqué sur la tête et blouson noir qui lui donne l'air d'un jeune premier, Lakhdar n'en perd pas

le sourire pour autant. Ses bassins, une trentaine, bien qu'à l'abandon en cette période de neige et de pluie, lui apportent un réel motif d'espoir, d'autant qu'à l'occasion de la récente célébration de la journée mondiale des zones humides, il a reçu l'aide de plusieurs associations éco-touristiques, notamment "Assirem de Béjaïa" qui a "débarqué" dans ses champs avec trois bus pleins à craquer pour nettoyer les cuvettes et les terrasses des salines ainsi que les environs du jaillissement de la source saline. "Ils ont fait du bon boulot. Cela me ravit. C'est autant de peine dont il me décharge", s'est-t-il réjoui, se mettant soudain à... rêver.

"On m'a annoncé la mise en œuvre d'une procédure de classification du site auprès de l'Unesco pour sauvegarder ce patrimoine. Voilà de quoi attirer les investisseurs, soit pour moderniser la production du sel dans la région, soit pour y réaliser des relais de montagne dans cet espace absolument chatoyant. Il y a de vrais atouts à faire

valoir", escompte-t-il.

Niché à quelque 300 mètres d'altitude, sur les flancs de la montagne des Bâbor, l'espace se décline en forme d'amphithéâtre, à l'intérieur duquel se lovent des centaines de bassins, agencés les uns aux autres, et qui, l'été, période de récolte du sel, se liguient pour irradier leur blancheur et magnifier l'éclat du jour et celui des vergers et forêts environnants. La région, en effet, offre aux visiteurs des vues imprenables sur une vallée que le regard peine à fixer. Ichekavane, Iadnanene, Ait-Ounir autant de hameaux de sauniers qui "meublent" discrètement le paysage, mais dont la perception, notamment avec leurs murs en briques non cimentés et leur toiture rouge, rajoute un contraste ocre des lieux qui semblent perdus au milieu de ces montagnes enneigées en hiver et verdoyantes en été. De quoi garantir l'évasion, même à fortiori, au cas où le sel ne venait plus à faire recette.

R. N.

Boumerdes

Opérations de relogement de près de 190 familles

■ La première étape de relogement social de 190 familles a été lancée lundi à Larbaâatche, à l'ouest de Boumerdes, au titre de la poursuite de la mise en œuvre d'un large programme d'éradication de la totalité des chalets, à travers la wilaya.

La démolition des chalets de la cité éponyme, dans la banlieue de Larbaâatche, a été entamée immédiatement après leur libération par leurs occupants, sachant que l'encadrement de l'opération d'évacuation, supervisée par les autorités locales, a été assuré par des équipes médicales spécialisées et des éléments de la Protection civile de la wilaya.

Les familles bénéficiaires de l'opération ont été accompagnées jusqu'à leurs nouveaux appartements, avant la récupération du foncier évacué, qui sera destiné à l'implantation de projets d'équipements publics et de développement.

Cette opération a été néanmoins émaillée de quelques actions de protestation pacifique organisées par des familles non bénéficiaires, auxquelles le chef de la daïra et le P/A PC ont assuré que l'"examen des recours se poursuit toujours et que la décision en la matière se fait essentiellement sur la base du fichier national". Selon une déclaration précédente du chef de l'exécutif, l'opération d'éradication des chalets, installés depuis 13 années à travers la wilaya de Boumerdes, se fera de "façon progressive", jusqu'à leur disparition définitive, en décembre 2017, a-t-il assuré.

L'opération a démarré officiellement le 26 décembre 2016, dans la commune d'Ouled Hadadj, à l'ouest de Boumerdes, et avait touché alors 500 chalets, avant la démolition de 253 autres chalets à Corso, puis 130 à Tidjelabine, a-t-on signalé.

Le wali s'était engagé en outre à la "fermeture définitive du dossier des chalets, dans les délais fixés".

Plus de 12.000 chalets avaient été installés au lendemain du séisme du 21 mai 2003 à travers 98 sites de la wilaya de Boumerdes, répartis sur 28 communes.

L. T.

El Tarf

Réception d'un stade de proximité

■ Le stade de proximité de la cité des 80 logements dans la wilaya d'El Tarf, soumis à des travaux d'aménagement, a été réceptionné, a-t-on appris, lundi, auprès du chef de service sport à la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Appelé à promouvoir la pratique sportive, les travaux d'aménagement de cette infrastructure ont ciblé la pelouse, revêtue en gazon synthétique, ainsi que la réhabilitation d'autres espaces, a précisé M. Riad Ouargli.

Il a, à ce propos, ajouté que "nouveau" stade de proximité est venu à point nommé pour répondre à une demande croissante en matière d'infrastructures sportives susceptibles de permettre aux jeunes de cet ancien quartier de la ville de pratiquer leur sport favori, à savoir le football, dans un espace approprié, doté des commodités nécessaires.

La wilaya d'El Tarf dispose actuellement de cinq (5) stades de proximité aménagés à travers des quartiers situés au chef lieu de wilaya et dans les localités d'El Kala, d'Oum Théboul, et de Sidi Kaci, lesquels seront prochainement renforcés par neuf (9) autres infrastructures similaires, en cours de réalisation, a-t-on encore noté.

Ces nouveaux stades de proximité visant à offrir aux jeunes des espaces adaptés permettant de canaliser leur trop plein d'énergie sont implantés, entre autres, au chef lieu de wilaya et dans les communes de Chihani et Dréan, a-t-on signalé.

D'autres structures sportives inscrites dans le cadre de la promotion du sport à El Tarf sont en cours, a, par ailleurs, indiqué la même source, citant notamment le chantier de la salle omnisports (OMS) au chef lieu de wilaya, dont les travaux ont atteint 80% de taux d'avancement.

La réception de la salle est prévue en juillet prochain, à l'occasion de la célébration de la double fête de la jeunesse et de l'indépendance, a-t-on encore détaillé.

Les chantiers du secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya d'El Tarf englobe également une piscine de proximité, actuellement à 45% du taux d'avancement et un centre de loisirs et de sport (CLS), lancé en chantier depuis deux ans et se poursuivant à un taux jugé appréciable, estimé à près de 85%.

G. M.

Mascara

Réception de 843 logements sociaux en fin mars prochain

Pas moins de 843 logements sociaux locatifs seront réceptionnés en fin mars prochain à Mascara, a annoncé lundi le wali.

Lors d'une réunion de l'exécutif consacrée à la situation des projets d'habitat dans la wilaya, Salah El Affani a indiqué les travaux de réalisation de 593 logements sociaux locatifs et 250 autres de même formule seront achevés en fin mars prochain.

Ces deux projets confiés à deux

sociétés chinoises sont en cours au niveau de deux sites au chef-lieu de wilaya.

Il a été décidé lors de cette réunion d'établir un cahier de charges par la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour l'aménagement des façades des immeubles et le renforcement des chantiers de réalisation du programme de location-vente (AADL) en moyens humains et matériels, ainsi

que l'élaboration d'un plan d'action pour rattraper le retard accusé dans ce programme dans la wilaya.

La wilaya de Mascara a bénéficié de projets de réalisation de 5.500 logements AADL dont un quota de 3.000 accordé par l'Etat en janvier dernier. Les travaux de construction de 1500 logements de ce programme ont démarré au niveau des grandes communes de la wilaya.

H. T.

CONFLITS ▶▶

Syrie

L'armée bombarde près de Damas avant les négociations

Les forces gouvernementales syriennes ont accentué lundi leur campagne de bombardement sur les positions rebelles à la lisière de Damas à l'approche de nouvelles négociations à Genève.



Des représentants de l'opposition et du régime de Bachar al-Assad doivent se retrouver jeudi pour tenter une nouvelle fois de mettre fin à six ans de guerre qui ont fait plus de 310 000 morts.

Mais les forces du régime ont redoublé lundi leurs bombardements à la périphérie de la capitale syrienne, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (Osdh) et des militants sur le terrain.

«Les raids aériens ont tué sept personnes, dont une femme et un enfant, et blessé 12 autres à Barzé», un quartier tenu par les rebelles dans le nord de Damas, a affirmé l'Osdh.

Des obus ont également frappé Qaboun, un autre quartier rebelle du nord-est de la capitale.

Les rebelles et le régime s'étaient accordés sur un cessez-le-feu local à Qaboun en 2014, mais la violence a repris ces derniers jours et au moins 16 per-

sonnes y ont été tuées samedi lorsque des obus tirés par l'armée ont frappé des funérailles à Qaboun, selon l'Observatoire.

«Aujourd'hui (lundi dernier) c'est le troisième jour de bombardements, avec des tirs d'obus et de roquettes et des raids aériens», a confirmé à l'AFP Hamza Abbas, joint par Internet, en précisant qu'il entendait le bruit incessant du pilonnage.

A New York, l'ONU a dit son inquiétude. Des responsables de l'ONU ont reçu des informations sur des civils tués ou blessés lors de bombardements à la lisière de Damas, a indiqué son porte-parole Farhan Haq. Plus de 100 000 civils démunis vivent dans ces zones, a-t-il souligné.

Message sanglant

La principale composante de l'opposition avait accusé dimanche le régime d'intensifier ses attaques et a dénoncé «un message sanglant de la part d'un régime criminel» destiné à saboter les négocia-

tions de paix de Genève.

Les récents bombardements «mettent en danger les efforts destinés à aboutir à une transition politique en Syrie», a dénoncé le Haut comité de négociations (HCN), qui rassemble un large éventail de groupes de l'opposition et de la rébellion et sera à Genève.

La délégation du HCN sera dirigée par l'avocat Mohammad Sabra, qui remplace Mohammad Allouche, du puissant groupe regroupé rebelle l'Armée de l'islam, implanté dans la Ghouta, la grande banlieue à l'est de Damas, dans la ligne de mire de l'armée depuis plusieurs mois.

Le régime d'Assad est «absolument déterminé à se débarrasser de cette enclave rebelle d'une manière ou d'une autre», écrit Aron Lund, dans une analyse publiée par le Centre Carnegie pour le Moyen-Orient.

«Même affaiblie et encerclée, la Ghouta orientale demeure un poignard pointé sur le cœur du régime

d'Assad et mobilise des milliers de soldats», explique-t-il. Envahir cette région peut avoir un impact significatif sur les pourparlers de paix «car la délégation de l'opposition n'aura pas une grande valeur» sans l'Armée de l'islam, précisé Aron Lund.

Peur

Radwan al-Homsi, un militant antirégime de Binninch (nord-ouest) ne se fait guère d'illusions avant le nouveau rendez-vous de Genève, et relève que la violence s'est toujours accrue après les autres sessions de pourparlers en 2012, 2014 ou 2016.

«Ce sera comme pour les autres conférences, juste de l'encre sur du papier», estime-t-il. «Nous avons maintenant très peur de tout ce qui s'appelle conférence car chaque conférence est suivie d'une campagne militaire», assure cet homme de 27 ans.

Depuis la dernière réunion en avril 2016, les rebelles ont perdu leur place forte d'Alep et doivent tenir en compte le nouveau partenariat entre leur principal allié, la Turquie, et la Russie, qui soutient le régime.

En compagnie de l'Iran, ces deux pays ont organisé deux sessions de pourparlers entre le gouvernement et les principaux groupes à Astana.

Jeudi, quatre militaires russes ont été tués dans l'explosion d'une mine artisanale au passage de leur convoi en route pour Homs (centre), ont annoncé lundi les agences de presse russes citant l'armée russe.

Par ailleurs, huit civils ont été tués lors d'un raid aérien sur Raqa (nord), le fief du groupe Etat Islamique (EI), a indiqué l'Osdh sans pouvoir déterminer qui en était l'auteur.

Autre fief de l'EI dans le nord de la Syrie, la ville d'Al-Bab a été la cible de bombardements qui ont coûté la vie à 11 personnes d'une même famille, dont trois enfants, selon l'Osdh.

L'Observatoire précise que l'artillerie et l'aviation turques étaient en action au moment des faits pour ouvrir la voie aux soldats turcs et aux rebelles syriens qui tentent d'avancer vers le centre de cette petite ville, où des jihadistes sont assiégés. **AFP**

Pakistan

Au moins cinq morts dans l'attaque en d'un tribunal

Au moins cinq personnes ont été tuées dans l'attaque mardi d'un tribunal du nord-ouest du Pakistan, dont deux kamikazes en tentant de pénétrer à l'intérieur du bâtiment où un troisième homme était toujours traqué par la police, selon des responsables.

«Au moins trois personnes ont été tuées et 19 blessées. La chasse au 3^{ème} kamikaze est en cours», a déclaré à l'AFP Suhail Khalid, chef de police du district.

Les trois kamikazes ont attaqué mardi le bâtiment judiciaire de Tangi, près de Charsadda, a de son côté déclaré à la télévision le maire du district, Bahadur Yar, précisant qu'il pouvait voir les corps de deux des assaillants.

«Je suis sur place, le corps d'un kamikaze est étendu devant l'entrée principale du complexe judiciaire et celui du deuxième à l'intérieur du bâtiment». «Le troisième a réussi à entrer. La police le traque», a-t-il dit.

«Trois kamikazes ont tenté d'entrer dans le complexe judiciaire. Un d'entre eux a été tué et l'autre s'est fait exploser», a confirmé à l'AFP un responsable de police, Mohammad Ijaz Khan.

Les forces de sécurité pakistanaises sont en état d'alerte depuis une série d'attentats-suicides la semaine dernière dans le pays, dont le plus meurtrier a fait au moins 88 morts jeudi soir dans un sanctuaire soufi à Sehwan (sud). **AFP**

Irak

L'étau se resserre à Mossoul, dernier bastion de l'EI

Les forces irakiennes soutenues par des avions et des hélicoptères se sont rapprochées de la périphérie sud-ouest et de l'aéroport de Mossoul malgré la résistance de quelque 2 000 jihadistes du groupe Etat islamique (EI).

L'opération lancée dimanche pour reprendre la moitié ouest de Mossoul a reçu le soutien du nouveau secrétaire américain à la Défense Jim Mattis, qui a effectué lundi sa première visite à Baghdad depuis l'entrée en fonctions de l'administration Trump.

La partie orientale de Mossoul, séparée de la partie occidentale par le fleuve Tigre, avait été déclarée «totalement libérée» fin janvier, trois mois après le début de la vaste offensive militaire pour reprendre la

deuxième ville d'Irak, conquise par l'EI en juin 2014.

Après avoir pris une quinzaine de localités, les forces fédérales ont atteint lundi le point de contrôle d'Akarab.

«C'est très important parce qu'il est considéré comme la porte sud de Mossoul», a déclaré à l'AFP le général Haider al-Mtouri, de la police, l'une des forces fédérales participant aux opérations.

Il a précisé que ses troupes étaient désormais à deux kilomètres de la périphérie de la ville malgré les actions de guérilla de l'EI comme les attentats suicide et les explosions de véhicules piégés.

Il reste «quelque 2 000» jihadistes dans la partie occidentale de Mossoul, a indiqué lundi un

responsable américain du renseignement. Leur nombre était estimé à entre 5 000 et 7 000 avant le début de la vaste offensive, le 17 octobre, pour reprendre à l'EI son dernier grand bastion en Irak.

Les forces irakiennes ont également sécurisé lundi une zone stratégique sur les collines dominant l'aéroport de Mossoul.

La conquête de cet aéroport, qui n'est plus en activité, et d'une ancienne base militaire adjacente ouvrirait la voie à un assaut sur la périphérie sud-ouest de Mossoul, à proximité du Tigre.

Les jihadistes ont établi une ligne de défense renforcée au nord de cet aéroport. Elle protège notamment la vieille ville, au cœur de Mossoul, une zone densément construite où les véhicules blindés de l'armée irakienne

auront du mal à se déplacer. Plus à l'ouest, les unités paramilitaires du Hachd al-Chaabî (Mobilisation populaire) ont progressé pour atteindre la route reliant Mossoul à Tal Afar, une ville encore sous le contrôle de l'EI. Elles renforcent ainsi l'encercllement des jihadistes défendant Mossoul-Ouest.

En chassant l'EI de la deuxième ville d'Irak, Bagdad espère porter un coup fatal au groupe ultraradical sunnite qui avait proclamé en 2014 un «califat» à cheval sur l'Irak et la Syrie. C'est à Mossoul que son chef Abou Bakr Al-Baghdadi avait fait son unique apparition publique.

Les experts s'attendent donc à ce que les jihadistes défendent chèrement leur peau.

Les forces irakiennes peuvent compter sur les frappes de la coa-

lition internationale qui a utilisé plus de 12 000 munitions contre l'EI depuis le début de l'opération sur Mossoul.

Le commandant de cette coalition, le général Stephen Townsend, a laissé entendre qu'elle devrait rester en Irak au-delà de la bataille de Mossoul.

«Je pense que les autorités irakiennes réalisent qu'il s'agit d'une lutte extrêmement complexe et qu'elles auront besoin du soutien de la coalition même après Mossoul», a-t-il déclaré à la fin de la visite de Jim Mattis.

«Il s'agit d'un partenariat», a précisé M. Mattis. «Il y a eu des périodes difficiles, mais il ne fait pas de doute que les responsables irakiens reconnaissent la valeur de la coalition».

AFP



Angola

Le dauphin de Dos Santos promet la guerre à la corruption

Le nouveau chef de file du parti au pouvoir depuis quarante-deux ans en Angola, le ministre de la Défense Joao Lourenço, a donné le coup d'envoi de sa campagne pour les élections générales d'août en promettant de mettre un terme à la corruption.



M. Lourenço a été désigné au début du mois par le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) pour succéder à l'actuel président José Eduardo dos Santos, qui a annoncé sa retraite après trente-sept ans d'un règne sans partage.

"Nous ne pouvons pas accepter l'impunité face à la corruption", a-t-il lancé lundi en ouvrant un forum d'organisations étudiantes dans la province de Lunda Norte, dans le nord-est du pays. Joao Lourenço a également dénoncé les "pots-de-vin que doivent payer

les entrepreneurs pour investir dans le pays".

En visite samedi dans la province de Huila (sud-ouest), le dauphin désigné de M. dos Santos avait déjà sonné la charge contre "le grand mal" de la corruption et promis des améliorations dans le domaine de la santé et de l'agriculture en particulier.

Comme le prévoit la Constitution du pays, M. Lourenço devrait succéder à l'actuel chef de l'Etat si, selon toute vraisemblance, son parti remporte le scrutin du mois d'août.

M. Dos Santos est critiqué par ses adversaires pour avoir mis l'Etat et

l'économie en coupe réglée, notamment en offrant à sa famille et à ses proches la direction de nombreuses entreprises.

Sa fille Isabelle, considérée comme la femme la plus riche du continent, a ainsi été installée l'an dernier à la tête de la compagnie nationale de pétrole, dont l'Angola est l'un des deux principaux producteurs d'Afrique subsaharienne. Le principal parti d'opposition Unita a dénoncé le discours, qualifié de façade, du candidat du parti au pouvoir.

"Il n'y aura pas de changement tant que le MPLA gouverne. L'actuel prési-

dent continuera à piloter depuis la banquette arrière, même s'il a engagé un nouveau conducteur", a déploré l'Unita dans un communiqué. Ces promesses ne pourront être tenues si Joao Lourenço continue de gouverner avec les cadres du régime actuel, "vrais promoteurs de la corruption et du blanchiment d'argent en Angola", a renchéri à l'AFP l'activiste anticorruption Orlando Fonseca.

L'Angola est classé 164e sur 176 pays au dernier classement de l'ONG Transparency International sur la corruption.

AFP

Afrique centrale

Cri d'alarme pour l'éléphant de forêt

Du fait du braconnage, l'éléphant de forêt d'Afrique centrale a perdu en 10 ans 80% de sa population dans un vaste parc pourtant sanctuarisé, au Gabon, principal pays d'accueil de cette espèce, souligne une étude parue lundi.

Ce déclin, constaté dans le parc national de Minkébé, où vit la plus forte densité de ces éléphants de forêt, dépasse des estimations faisant précédemment état d'une baisse de 65% de leur population en Afrique centrale.

Il équivaut à la perte de 25.000 individus sur la période 2004-2014 dans ce seul parc, où leur nombre est passé de 32.851 éléphants à seulement 7.370.

Cet éléphant, une des deux espèces d'Afrique avec celui de savane, vit dans les forêts du Cameroun, du Gabon, de la République centrafricaine ou encore du Congo. "Notre étude montre que la situation est plus grave que nous le pensions", a dit à l'AFP John

Poulsen, de Duke University, auteur principal de cette étude parue dans Current Biology.

"50% des éléphants de forêt se trouvent au Gabon, et notre étude montre que même les populations d'éléphants de ce pays sont menacées d'extinction", a-t-il précisé.

Avec moins de 100.000 individus désormais recensés en Afrique centrale, gouvernements et agences spécialisées doivent agir "rapidement" et les coopérations multilatérales se mettre en place, insistent les chercheurs.

Dans le cas du parc gabonais, les braconniers viennent pour l'essentiel du Cameroun voisin, selon l'étude.

"Nous ne pouvons plus considérer que les zones protégées suffisent pour sauver les espèces: les braconniers iront partout où ils pourront faire du profit", a prévenu M. Poulsen.

"La décision de la Chine de bannir le commerce d'ivoire aidera énormément, si elle est appliquée. Maintenant, la communauté interna-

tionale doit faire pression sur les nations autorisant encore ce commerce", a ajouté l'écologue.

Pour les chercheurs, les éléphants de forêt doivent en outre être reconnus comme espèce à part entière, à côté des éléphants de savane.

Une telle distinction permettrait d'attirer l'attention sur le sort de ces pachydermes peu connus; elle se justifie aussi par des traits génétiques et morphologiques propres (ils sont notamment un peu plus petits), arguent-ils.

Selon de précédentes études, les éléphants de forêt étaient environ 500.000 en 1993, après avoir atteint le nombre de 2 millions. Or, parmi ses handicaps, cette espèce se reproduit bien plus lentement que l'éléphant de savane, avait montré une étude en 2016.

Outre la diversité des espèces, ces éléphants sont aussi essentiels aux forêts, contribuant à disperser les graines de nombreuses variétés d'arbres.

Agence

Ouganda

Saisie de plus d'une tonne d'ivoire

Plus d'une tonne d'ivoire, découpé en morceaux et enduit d'un produit chimique visant à empêcher sa détection par les chiens des services des douanes, a été saisie par les autorités ougandaises, ont indiqué les services ougandais de protection de la faune sauvage.

L'ivoire a été saisi samedi dans la banlieue de Kampala, avant son transfert prévu via l'aéroport international d'Entebbe, au sud de la capitale, vers une destination inconnue. Deux Bissau-Guinéens et un Libérien, ont été arrêtés dans cette affaire à Kampala.

"Au cours d'une opération menée conjointement avec la police, nous avons saisi samedi plus d'une tonne d'ivoire introduit depuis la Tanzanie ou la République démocratique du Congo" (RDC), a précisé lundi, Simplicious Gessa, un porte-parole des services ougandais de protection de la faune sauvage.

"L'opération est toujours en cours", a ajouté M. Gessa dans une déclaration à des agences de presse, estimant que les trafiquants ont choisi l'Ouganda parce que ses lois sont "assez laxistes".

Selon les autorités, le réseau de trafiquants implique aussi des agents des douanes ou des employés de sociétés spécialisées dans l'export.

Quelque 30.000 éléphants d'Afrique sont tués illégalement chaque année pour leurs défenses en ivoire, principalement afin de satisfaire la demande asiatique. Le commerce de l'"or blanc" est estimé à près de 600 millions de dollars annuels.

Selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la population des éléphants d'Afrique vient d'enregistrer sa plus importante chute depuis 25 ans: le continent compte environ 415.000 éléphants, soit 111.000 de moins que lors de la dernière décennie.

T. K.

Soudan du Sud

Formation d'un comité chargé de la construction de la nouvelle capitale

Le Soudan du Sud a mis en place un comité de haut-niveau mené par le vice-président Taban Deng Gai et chargé d'accélérer la construction de la nouvelle capitale Ramciel, a indiqué un officiel.

Le président Salva Kiir a mis en place le comité pour mener des études physiques et de faisabilité autour de Ramciel, dans l'ancien Etat des Lacs, dont la situation centrale est considérée comme un site idéal pour la nouvelle capitale, a déclaré le porte-parole du président, Ateny Wek Ateny.

"Le comité a déjà été formé et s'occupera de la question de la nouvelle capitale, il travaillera en collaboration avec les officiels marocains", a expliqué M. Ateny cité par la même source.

"Les travaux commenceront dès que le président aura publié le décret", a ajouté M. Ateny.

Le Soudan du Sud n'a pas assez d'infrastructures comme les routes, les hôpitaux, les écoles et l'électricité à cause de son niveau de sous-développement lié à des années de guerre civile et de conflits.

Actuellement, l'économie du pays est en pleine stagnation avec une inflation annuelle de plus de 800% et un immense déficit budgétaire dû à la réduction de la production pétrolière dont le Soudan du Sud dépend pour financer 98% de son budget fiscal.

L. Y.

Aide humanitaire au Soudan L'ONU alloue 21 millions d'aides

L'ONU a annoncé lundi avoir alloué 21 millions de dollars américains pour aider des milliers de personnes qui ont besoin d'une aide humanitaire à travers le Soudan.

L'ONU, par l'intermédiaire du Fonds humanitaire du Soudan (SHF), un fonds qui répond aux besoins humanitaires critiques au Soudan, a alloué 21 millions de dollars pour aider des milliers de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire à travers le Soudan en 2017, a indiqué lundi l'ONU dans une déclaration.

"Les défis humanitaires au Soudan sont divers et complexes, y compris au Darfour, où plus de 3 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire", a ajouté l'ONU.

Elle a déclaré que les fonds à la SHF pour cette allocation provenaient des gouvernements du Danemark, de l'Irlande, la Norvège, la Suède, la Suisse et du Royaume-Uni.

L'ONU est présente au Soudan par l'intermédiaire d'environ 21 de ses organisations humanitaires, dont le plus important est le Programme alimentaire mondial (PAM), actif au Soudan depuis 1963.

Environ 150 organisations étrangères ont des activités au Soudan, notamment dans les zones de conflit armé.

T. R.

Si proche d'une Troisième Guerre mondiale...

Les États-Unis doivent mettre un frein aux ambitions de la Russie et de la Chine avant qu'il ne soit trop tard. Les laisser décider de leurs sphères d'influence ne peut que mener à la catastrophe.

Par Robert Kagan

Plus récemment, le gouvernement russe a déployé une arme dont soit les Chinois ne disposent pas, soit qu'ils ont choisi de ne pas utiliser: la capacité à interférer directement dans les processus électoraux occidentaux, à la fois pour en influencer l'issue et plus généralement pour discréditer le système démocratique. La Russie finance des partis populistes de droite dans toute l'Europe, y compris en France; elle utilise ses médias pour soutenir ses favoris et attaquer les autres candidats; elle a distillé des "fausses informations" pour influencer les électeurs, le plus récemment lors du référendum italien; et elle a piraté des communications privées dans le but de mettre ceux qu'elle veut voir battus dans une situation embarrassante. Cette année, la Russie a pour la première fois employé cette arme puissante contre les États-Unis et a interféré lourdement dans le processus électoral américain.

Même si la Russie est la plus faible des deux grandes puissances à tous les niveaux, elle a pour l'instant mieux réussi que la Chine à accomplir ses objectifs de division et de perturbation de l'Occident. Son interférence dans les systèmes politiques démocratiques occidentaux, sa guerre de l'information et son rôle dans la création de toujours plus de flux de réfugiés syriens en Europe ont tous contribué à saper la confiance des Européens dans leurs systèmes et dans leurs partis politiques établis. Son intervention militaire en Syrie, contrairement à la passivité américaine, a exacerbé des doutes qui existaient déjà sur la résistance américaine dans la région. Jusqu'à récemment, Beijing avait principalement réussi à repousser les alliés américains toujours plus près des États-Unis par pure inquiétude devant la montée de la puissance chinoise-mais cela pourrait changer rapidement, surtout si les États-Unis continuent sur leur lancée actuelle. Certains signaux indiquent que les puissances régionales sont déjà en train de revoir leur copie: les pays d'Asie de l'Est envisagent des accords commerciaux régionaux qui ne nécessitent pas d'inclure les États-Unis ou, dans le cas des Philippines, font de manière active la cour à la Chine, tandis qu'un certain nombre de pays d'Europe centrale et de l'Est se rapprochent de la Russie, à la fois d'un point de vue stratégique et idéologique. Nous pourrions bientôt nous retrouver face à une situation où les deux grandes puissances révisionnistes agissent de manière agressive, y compris avec des moyens militaires, et représentent des défis extrêmes pour la sécurité américaine et mondiale dans deux régions à la fois.

Une spirale qui rappelle la Seconde Guerre mondiale

Tous ces phénomènes se produisent alors que les Américains continuent de signaler leur réticence à soutenir l'ordre mondial qu'ils ont créé après la Seconde Guerre mondiale. Donald Trump n'a pas été le seul important personnage politique de cette dernière saison électorale à appeler à une définition bien plus étroite des intérêts américains et à un allègement des fardeaux que représente le leadership mondial par l'Amérique. Le président Obama et Bernie Sanders avaient tous les deux exprimé une version de la théorie de



"l'Amérique d'abord." La candidate qui évoquait souvent le rôle "indispensable" de l'Amérique a perdu, et même Hillary Clinton s'est sentie obligée d'abandonner le soutien qu'elle avait d'abord apporté au Partenariat transpacifique (PTT). Quoiqu'il en soit, la volonté du public américain de continuer à soutenir la structure d'alliances internationales, de continuer à refuser aux puissances révisionnistes la sphère d'influence et l'hégémonie régionale à laquelle elles aspirent et à soutenir les normes démocratiques et du libre-échange dans le système international doit être sujette à caution.

Cette définition de plus en plus étroite des intérêts américains, à une époque de rivalité croissante entre grandes puissances, va probablement précipiter un retour vers l'instabilité et les affrontements d'époques révolues. La faiblesse au cœur du monde démocratique et le fait que les États-Unis se débarrassent de leurs responsabilités mondiales ont déjà encouragé un révisionnisme plus agressif de la part des puissances insatisfaites. Ce qui a, à son tour, sapé davantage la confiance du monde démocratique et sa volonté de résistance. L'histoire laisse penser qu'il s'agit là d'une spirale descendante de laquelle il sera difficile de se remettre, à moins que les États-Unis n'adoptent un changement de cap spectaculaire.

Ce changement de cap pourrait advenir trop tard. C'est dans les années 1920, et non les années 1930, que les puissances démocratiques ont pris les décisions les plus cruciales et qui se sont avérées fatales. Les désillusions des Américains après la Première Guerre mondiale les a incités à rejeter l'idée de jouer un rôle stratégique pour préserver la paix en Europe et en Asie, alors même que l'Amérique était la seule nation assez puissante pour endosser cette responsa-

bilité. Le retrait des États-Unis a contribué à saper la volonté de la Grande-Bretagne et de la France et encouragé l'Allemagne en Europe, et le Japon en Asie, à entreprendre des démarches de plus en plus agressives pour parvenir à une domination régionale. La plupart des Américains étaient convaincus que rien de ce qui pouvait se produire en Europe ou en Asie ne pouvait affecter leur sécurité. Il a fallu la Seconde Guerre mondiale pour les convaincre de leur erreur. Le "retour à la normalité" des élections de 1920 semblait sûr et innocent à l'époque, mais les politiques essentiellement égoïstes poursuivies par la plus forte puissance du monde pendant la décennie qui suivit contribua à préparer le terrain aux calamités des années 1930. Lorsque les premiers signes de la crise se manifestèrent, il était déjà trop tard pour se dispenser de payer le prix élevé d'un conflit mondial.

Dans ce genre d'époque, il est toujours tentant de croire que les rivalités géopolitiques peuvent se résoudre à coups de tentatives de coopération et d'arrangements. L'idée, proposée récemment par Niall Ferguson, que le monde peut être dirigé conjointement par les États-Unis, la Russie et la Chine n'est pas nouvelle. Ce genre de copropriété a été proposé et tenté à toutes les époques chaque fois que le ou les puissances dominantes du système international ont cherché à éviter les difficultés posées par les puissances révisionnistes insatisfaites. Cela a rarement fonctionné. Les grandes puissances révisionnistes se contentent rarement de moins qu'une capitulation complète. Leur sphère d'influence n'est jamais assez vaste pour satisfaire leur orgueil ou leur besoin toujours plus grand de sécurité. En fait, c'est leur expansion même qui crée l'insécurité, en effrayant leurs voisins et en les poussant à s'allier contre la puis-

sance émergente. La "puissance rassistée" dont parlait Otto von Bismarck n'est pas chose courante. Les dirigeants allemands qui lui ont succédé ne se satisfaisaient même pas d'être la plus grande puissance d'Europe. En essayant de devenir encore plus forts, ils ont engendré des coalitions visant à s'opposer à eux, faisant de leur peur de "l'encerclement" une prophétie autoréalisatrice.

Carrément méchants, jamais contents

Car c'est une caractéristique commune des puissances en pleine ascension: ce sont leurs actes qui produisent l'insécurité qu'elles prétendent combattre. Elles nourrissent des griefs contre l'ordre établi (à la fois l'Allemagne et le Japon se considéraient comme les nations "défavorisées"), mais leurs doléances ne peuvent trouver de soulagement tant que cet ordre établi reste en place. Des concessions marginales ne sont pas suffisantes mais les puissances qui soutiennent l'ordre établi n'acceptent pas de concéder davantage à moins d'y être contraintes par une force supérieure. L'invasion de la Mandchourie en 1931 n'avait pas suffi à contenter le Japon, nation "défavorisée" et insatisfaite des années 1930. L'Allemagne, victime lésée du traité de Versailles, n'avait pas réussi à se satisfaire de l'annexion des Sudètes. Ces nations exigeaient bien davantage et ne parvinrent pas à convaincre les puissances démocratiques de leur donner ce qu'elles voulaient sans ressortir à la guerre.

Accorder des sphères d'influence aux puissances révisionnistes n'est pas une garantie de paix et de tranquillité mais la porte ouverte à un conflit inévitable. La sphère d'influence historique de la Russie



La famine, arme des forts contre les faibles

Si on voulait vraiment la preuve que la faim n'est pas un accident climatique ou je ne sais quelle fatalité qui pèserait sur des contrées abandonnées des dieux, il suffirait de regarder la carte des famines à venir.

Par Bruno Guigue

Dressée par l'économiste en chef du Programme alimentaire mondial, Arif Husain, cette carte est édifiante. Selon lui, 20 millions de personnes risquent de mourir de faim dans quatre pays au cours des six prochains mois : le Yémen, le Nigéria, le Sud-Soudan et la Somalie. Or, la cause majeure de cette insécurité alimentaire est politique. Quand elle n'a pas directement provoqué le chaos générateur du non-développement ou la rupture des approvisionnements, l'intervention étrangère a jeté de l'huile sur le feu. La guerre civile et le terrorisme y ont ruiné les structures étatiques, banalisant une violence endémique et provoquant l'exode des populations.

Au Yémen, les bombardements saoudiens, depuis mars 2015, ont généré un désastre humanitaire sans précédent. L'ONU s'alarme de la situation, mais c'est une résolution du conseil de sécurité qui a autorisé l'intervention militaire étrangère ! La fermeture de l'aéroport de Sanaa et l'embargo infligé par la coalition internationale ont privé la population de médicaments. Les stocks de blé baissent à vue d'œil. Les banques étrangères refusent les transactions financières avec les établissements locaux. 14 millions de personnes, soit 80% de la population, ont besoin d'aide alimentaire, dont 2 millions sont en état d'urgence. 400 000 enfants souffrent de malnutrition. Jugée coupable de soutenir le mouvement houthi, la population yéménite est condamnée à mort. En fournissant son arsenal à Riyad, les puissances occidentales participent à ce crime de masse.

Au Nigéria, la situation chaotique dans laquelle est plongé le nord-est du pays gangrène toute la région. Des millions de personnes, fuyant les violences du groupe Boko Haram, s'entassent



dans des camps de réfugiés. Totalement dépendants de l'aide humanitaire, ces populations " survivent par 50°C, dans des huttes au toit de tôle, avec un point d'eau, des cuisines communes et un repas par jour ", explique Arif Husain. Alimenté par la propagande saoudienne, le terrorisme défie aujourd'hui cet Etat, le plus peuplé du continent, qui comptera 440 millions d'habitants en 2050. Depuis la calamiteuse destruction de la Libye par l'Otan, l'Afrique subsaharienne est devenue le terrain de chasse préféré des djihadistes. La famine qui s'annonce est la conséquence directe de cette déstabilisation.

Au Sud-Soudan, la proclamation de l'indépendance, en 2011, a débouché sur une guerre civile où deux camps rivaux se disputent le contrôle des richesses énergétiques. Cet Etat sécessionniste, fragmenté, enclavé,

coupé du nord auquel l'opposait une interminable guerre civile, est le fruit de la stratégie américaine. Cette création artificielle visait à contrecarrer l'influence du Soudan, inscrit de longue date sur la liste des " rogue states ". Porté sur les fonts baptismaux par Washington, qui a armé la guérilla sécessionniste de John Garang pendant 20 ans, le Sud-Soudan est aujourd'hui un champ de ruines. Depuis décembre 2013, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont été tuées. 2,5 millions ont fui leurs foyers et près de 5 millions font face à une insécurité alimentaire " sans précédent ", selon l'ONU. Pour les réclamations, prière de s'adresser aux néo-cons de Washington.

En Somalie, les aléas climatiques font peser la menace d'un nouveau désastre alimentaire. En 2011, la terrible famine

consécutives à la sécheresse avait fait 260 000 morts. Cette vulnérabilité de l'agriculture vivrière reflète l'état de non-développement du pays, écartelé en une dizaine d'entités politiques rivales. Le règne sanglant des seigneurs de la guerre locaux, les interventions militaires étrangères (USA, Ethiopie, Kenya), l'influence croissante, sur fond de décomposition politique, de l'organisation islamiste radicale Al-Shabab, ont donné à ce pays l'indice de développement humain le plus faible de la planète. Depuis l'effondrement du régime marxiste de Siyaad Barré en 1991, les structures étatiques se sont évanouies. L'économie est exsangue, le système éducatif délabré. La hausse des prix des denrées et la chute des revenus, aujourd'hui, font redouter le pire.

D'autres zones de tensions, hélas, suscitent l'inquiétude. Les

conflits en cours en Syrie, en Irak, en Afghanistan, en Ukraine, en Libye, au Zimbabwe, bouleversent les conditions de vie et génèrent des flux migratoires. Certains pays, enfin, vivent dans une insécurité alimentaire chronique: la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Burundi, le Mali, le Niger. Ce n'est pas un hasard si la plupart de ces pays sont en proie à la guerre civile, au terrorisme et à l'intervention militaire étrangère. Le désordre qui y sévit est d'abord de nature politique et géopolitique. Loin d'être une fatalité, il résulte de causes endogènes et exogènes identifiables. La famine ne tombe pas sur les damnés de la terre comme frappe la foudre. C'est l'arme des puissants pour écraser les faibles. **B. G.**

ne s'arrête pas à l'Ukraine: c'est là qu'elle commence. Elle s'étend aux États baltes, aux Balkans et au cœur de l'Europe centrale. Et à l'intérieur de la sphère d'influence traditionnelle de la Russie, les autres nations n'ont pas d'autonomie ni même de souveraineté. Il n'y avait pas de Pologne indépendante sous l'Empire russe, ni sous l'Union soviétique. Pour que la Chine acquière la sphère d'influence à laquelle elle aspire en Asie de l'Est, elle pourra quand il lui semblera bon fermer la région aux États-Unis-pas seulement militairement mais aussi politiquement et économiquement.

La Chine exercera naturellement une grande influence sur sa propre région, tout comme la Russie. Les États-Unis ne peuvent ni ne doivent empêcher la Chine d'être un poumon économique. Tout comme ils ne devraient pas souhaiter l'effon-

drement de la Russie. Les États-Unis devraient même se réjouir d'une certaine forme de rivalité. Les grandes puissances sont en compétition sur de nombreux plans-économiques, idéologiques et politiques, tout comme militaires. Dans la plupart des domaines, la compétition est nécessaire et même saine. Dans le cadre de l'ordre libéral, la Chine peut rivaliser économiquement avec succès avec les États-Unis; la Russie peut s'épanouir dans l'ordre économique international entretenu par le système démocratique, même si elle ne l'est pas elle-même. Mais la compétition militaire et stratégique, ce n'est pas la même chose. La situation sécuritaire soutient tout le reste. Il reste vrai aujourd'hui, et ce depuis la Seconde Guerre mondiale, que seuls les États-Unis ont la capacité et les avantages géographiques uniques aptes à fournir

une sécurité et une relative stabilité au monde. Il n'y a pas d'équilibre des pouvoirs stable en Europe ou en Asie sans les États-Unis. Et si l'on peut parler de "soft power" et de "smart power", ils ont toujours eu des limites et en auront toujours face à la puissance brute de la force militaire. Malgré tout le blabla sur le déclin américain, c'est dans le domaine militaire que l'avantage des États-Unis reste le plus net. Même dans l'arrière-cour d'autres grandes puissances, les États-Unis conservent la capacité, avec leurs puissants alliés, de décourager les velléités de mise à mal de l'ordre sécuritaire mondial. Mais sans une volonté américaine de maintenir l'équilibre dans des régions éloignées du monde, le système va céder sous la rivalité militaire sans borne des puissances régionales. Une partie de cette volonté doit s'incarner sous la

forme de dépenses dans le domaine de la défense en cohérence avec le maintien du rôle mondial de l'Amérique. Si les États-Unis acceptent un retour aux sphères d'influence, cela n'apaisera pas pour autant le jeu international. Cela ne fera que renvoyer le monde dans l'état dans lequel il était à la fin du XIXe siècle, avec des grandes puissances rivales qui s'affrontent sur des sphères qui s'entrecroisent et se chevauchent obligatoirement. Ce désordre et ces perturbations ont produit le terreau fertile des deux guerres mondiales destructrices de la première moitié du XXe siècle. L'effondrement de l'ordre mondial dominé par la Grande-Bretagne sur les océans, la perturbation du fragile équilibre des pouvoirs sur le continent européen à mesure qu'une Allemagne unifiée et puissante prenait forme et l'émergence de

la puissance japonaise dans l'est de l'Asie ont contribué à établir un environnement extrêmement compétitif dans lequel des grandes puissances frustrées ont saisi l'occasion de poursuivre leurs ambitions faute de puissance ou de groupe de puissances unies pour les en empêcher. Le résultat a été une catastrophe mondiale sans précédent et la mort à une échelle gigantesque. Le fait d'avoir réussi à contenir ce genre de rivalités et à éviter les conflits entre grandes puissances a été la grande réussite de l'ordre mondial mené par les États-Unis au cours des soixante-dix années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale. Il serait plus que regrettable que les États-Unis détruisent ce qu'ils ont créé -non parce qu'il n'était plus possible de maintenir cet état de choses, mais parce qu'ils auraient simplement décidé de ne plus essayer. **R. K.**

La Réunion

Un homme qui faisait du bodyboard tué par un requin

Drame à La Réunion. Un homme de 26 ans qui faisait du bodyboard face à l'embouchure de la rivière du Mât à Saint-André, dans l'est de La Réunion, a succombé à une attaque de requin.

« Les pompiers ont retiré son corps de l'eau vers 9h30" (5h30 GMT), a confirmé Marie-Lise Chane-To, première adjointe au maire de Saint-André au micro d'une radio locale.

Gravement mordu à l'artère fémorale, le jeune homme était déjà décédé lorsqu'il a été hissé sur le rivage par les pompiers. L'attaque s'est produite dans une zone réputée dangereuse, interdite à la baignade et aux activités nautiques. C'est la 20ème depuis 2011. Huit de ces attaques ont été mortelles. La précédente s'était produite en avril 2015, quand un surfeur de 13 ans avait perdu la vie.

Même si les attaques de requins restent rares, l'animal fait peur. A titre de comparaison, sachez que vous avez beaucoup moins de chance d'être tué par un requin que par une méduse, un éléphant ou un scorpion.

Statistiquement, les squalas tuent en moyenne 10 personnes par an, contre 100 pour une méduse, 600 pour un éléphant, et entre 4.000 et 5.000 pour un scorpion ! Et à la plage, le danger ne vient



pas forcément de la mer : chaque année, les chutes de noix de coco causent la mort de 150 personnes, soit quinze fois plus que les requins !

Pourtant, les attaques de squalas sont beaucoup plus médiatisées, car elles sont plus impressionnantes. Enfin, pour expliquer cette mauvaise réputation, il faut aller du côté des salles obscures : qui n'a pas frissonner en regardant Les Dents de la mer, le long métrage de Steven Spielberg, sorti en 1975 ?

Sur 350 espèces de requins, cinq sont particulièrement dangereuses pour l'homme : le requin blanc (celui des "Dents de la

mer"), le requin tigre, le requin longimane ou océanique, le grand requin marteau, et le requin bouledogue. Quand ils s'attaquent à l'homme, ce n'est jamais intentionnellement, mais par accident, quand ils le confondent avec leur nourriture habituelle.

Les attaques de requin sont toutefois deux fois plus nombreuses que dans les années 80, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la raréfaction du poisson, liée à la surpêche, pousse les

squales à se rapprocher des côtes pour trouver de la nourriture.

Ensuite, le requin a moins peur de l'homme car il croise davantage sa route. Par exemple, certains bateaux touristiques jettent des appâts afin de satisfaire la curiosité de plongeurs en quête de sensations fortes.

Enfin, la hausse de la pratique du surf et autres sports nautiques explique cette recrudescence d'attaques. Plusieurs précautions doivent être prises, si vous vous bai-

gnez dans des zones à risques. Règle numéro 1 : évitez d'être dans l'eau au coucher du soleil, au moment où les requins partent chasser. Pour les surfeurs, il est conseillé de ne pas s'isoler, et de rester en groupe. Il faut également éviter les couleurs voyantes, pour éviter d'attirer leur attention. Enfin, il est préférable de ne pas se baigner en cas de saignement, les requins pouvant détecter le sang de très loin.

M6 Info

Assassinat de Kim

Des gardes armés à la morgue à Kuala Lumpur

Des hommes armés gardaient mardi l'hôpital de Kuala Lumpur où se trouve le corps de Kim Jong-Nam, demi-frère en exil du leader nord-coréen Kim Jong-Un, alors que le fils de la victime assassinée serait venu réclamer la dépouille.

Un convoi de quatre véhicules banalisés a pénétré dans l'enceinte de l'hôpital très tôt mardi, sous la surveillance d'une trentaine d'hommes des forces spéciales malaisiennes dépêchés pour sécuriser la zone, avant de repartir en milieu de matinée.

Un fourgon blanc de la police a quitté l'enceinte vers 04h00 (20h00 GMT lundi), selon un journaliste de l'AFP.

Le corps de Kim, assassiné le 13 février à l'aéroport international de Kuala Lumpur, est au cœur de tensions diplomatiques entre la Malaisie et la Corée du Nord. Pyongyang a insisté pour récupérer la dépouille et s'est opposé à l'autopsie pratiquée.

Mais les autorités malaisiennes ont rejeté ces demandes, soulignant que le corps devait rester à la morgue jusqu'à ce qu'un membre de la famille se présente à l'hôpital pour l'identifier formellement par une comparaison des ADN.

Le fils de Kim Jong-Nam, Kim Han-Sol, devait arriver lundi soir à Kuala Lumpur en provenance de Macao, ont indiqué des sources du renseignement et des médias locaux, mais l'AFP n'a pas été en mesure, dans l'immédiat, de confirmer la présence du fils.

L'ambassadeur de Corée du Nord en Malaisie, Kang Chol, avait estimé lundi que la demande des enquêteurs de fournir un échantillon ADN était "absurde". Il avait ajouté que l'ambassade était en droit de récupérer le corps d'un ressortissant détenteur d'un passeport diplomatique.

Kang Chol avait aussi récusé l'enquête de police en affirmant qu'elle avait des motivations politiques et que la Malaisie avait comploté avec la Corée du Sud depuis le début, afin de faire du tort à la Corée du Nord.

Le ministre malaisien des Affaires étrangères, Anifah Aman, avait rejeté lundi les accusations nord-coréennes fondées selon lui sur "des fantasmes, des mensonges et des demi-vérités".

Suggérer que l'enquête a des motivations politiques est "profondément insultant pour la Malaisie", avait-il ajouté.

La Corée du Sud a pointé du

doigt son voisin du Nord, citant un "ordre permanent" du numéro un nord-coréen Kim Jong-Un pour éliminer son demi-frère, et une tentative d'assassinat manquée en 2012, après que Kim Jong-Nam avait critiqué le régime le plus fermé au monde.

Le Premier ministre malaisien, Najib Razak, était lui-même monté au créneau lundi pour soutenir les enquêteurs, "très professionnels".

"J'ai une confiance absolue en l'objectivité de leur travail", avait-il insisté.

Kim Jong-Nam, 45 ans, un temps pressenti pour être l'héritier du régime, était tombé en disgrâce après son arrestation en 2001 à l'aéroport de Tokyo avec un passeport falsifié de la République dominicaine. Il avait ensuite vécu en exil de fait avec sa famille, à Macao, à Singapour ou en Chine.

Kim Jong-Nam avait écrit en 2012 à Kim Jong-Un pour l'implorer de l'épargner, lui et sa famille, selon le renseignement sud-coréen.

Les annonces de purges, d'exécutions et de disparitions, certaines confirmées, d'autres non, sont fréquentes depuis l'arrivée au pouvoir de Kim Jong-Un fin 2011.

AFP

Australie

Le crash d'un avion sur un centre commercial fait cinq morts

Un petit avion s'est écrasé mardi sur un centre commercial près de Melbourne, dans le sud de l'Australie. Les cinq occupants de l'avion ont été tués lors de ce crash impressionnant, comme le confirme un témoin qui indique que l'appareil "a percuté le bâtiment dans une énorme boule de feu".

L'avion, un Beechcraft, a dévié aussitôt après avoir décollé de l'aéroport d'Essendon Fields, proche de Melbourne, et est allé s'écraser sur le centre commercial DF0 tout proche. "Il y avait cinq personnes à bord de l'avion et il semble que personne n'ait survécu au crash", déclare Stephen Leane, un haut responsable de la police de l'Etat de Victoria, dont Melbourne est la capitale. Selon ce dernier, c'est un miracle "que personne ne se trouvait à l'arrière de ce centre commercial ou sur le parking proche et que personne d'autre n'a été blessé".

"Un avion léger, loué pour un vol, a percuté le centre commercial DF0 à Essendon", a expliqué Lisa Neville, ministre de la police de l'Etat de Victoria. Qualifiant l'accident de "très, très tragique", cette dernière confirme que cinq personnes se trouvaient à bord de l'avion, qui avait été loué pour un vol privé à destination de King Island, une île australienne située entre Melbourne et la Tasmanie.

Les images diffusées en direct par les télévisions montraient des flammes et d'importants dégâts subis par le centre commercial et par des immeubles voisins. Une colonne de fumée noire s'élevait du lieu du crash. Un chauffeur de taxi a fait un récit de l'accident à la radio ABC. "J'ai vu cet avion, lorsqu'il a percuté le bâtiment, j'ai senti la chaleur à travers la fenêtre du taxi, et puis une roue, qui avait l'air d'une roue d'avion, a rebondi sur la route et a heurté le taxi", déclare Jason.

L'ambassade américaine à Canberra n'a pas voulu commenter des informations de certains médias selon lesquelles les cinq passagers à bord de l'avion étaient des citoyens américains, mais continue de collaborer avec les autorités locales.

La cause du crash n'était pas encore déterminée. Le chef de la police de l'Etat de Victoria, Mick Frewen, précise que la principale hypothèse des enquêteurs était "une panne de moteur". L'autoroute qui longe l'aéroport a été provisoirement fermée pour permettre le déblayage des débris.

Agences

Journées nationales Azzedine Medjoubi de Azzaba (Skikda)

La pièce *Djiaâ* remporte le Medjoubi d'or

La pièce *Djiaâ* (affamés) de l'association Aurés de Batna a décroché lundi soir, le Medjoubi d'or, récompense suprême des 2^e journées nationales Azzedine Medjoubi de Azzaba (Skikda).



Le jury a été séduit, selon un de ses membres, autant par l'interprétation, la richesse et l'originalité du texte, que par la scénographie et la qualité de la mise en scène.

Dans un décor nu symbolisant un centre de détention, la pièce *Djiaâ* écrite par Ahmed Saâoudi et mise en scène par Toufik Bekhouche relate le vie de quatre personnes qui vivent un enfermement intérieur et luttent pour s'en sortir.

Le Medjoubi d'argent a été décroché par la pièce *Dhouyouf Essinateur* (Les invités du sénateur) de l'association du théâtre de Chlef, écrite et mise en scène par Abdeahamid Belkhouidja alors que le Medjoubi de bronze est revenu à l'oeuvre *Alaâb laâbak* (Jou ton jeu) de l'association Itifak El Koulob de M'sila.

Le prix de la meilleure interprétation masculine a été décroché par Hamza Hamoudi de l'association El Belliri de Constantine pour son rôle dans la pièce *Tabib* (le médecin) alors que la meilleure interprétation féminine a été décernée à Zoulikha Belhadj de la même association.

Le prix d'encouragement au nom du regretté réalisateur de théâtre, Ahmed Boutata de Skikda a été attribué à la pièce *Noune* de l'association Al Hawa Etalk de Boumerdès.

Le prix de la meilleure musique a été décerné par le jury à Wahid Achour de l'association El Belliri et la meilleure scénographie pour l'association Ibdâa pour sa pièce *Li Qesentina oua Ahcene et Kalimat moutakatia* (Mots croisés).

En marge de la clôture de

cette manifestation, ouverte le 16 février en cours, l'artiste et homme de théâtre Antar Hellal, a déclaré à l'APS, que le jury qui se compose de scénaristes comme Hamida Aït El Hadj d'Alger, Lotfi Bensebaâ de Batna et de lui-même, s'est appuyé dans son évaluation sur la mise en scène, la scénographie, l'originalité du texte et les effets sonores.

Le public a eu droit à l'occasion de la clôture de cette manifestation culturelle au monologue *Hafila tassir 2* de l'association des artistes libres de Azzaba, écrite par Merouane Mansouri et interprétée par le président de l'association qui a narré la majorité des oeuvres de Azzedine Medjoubi, notamment celles s'inscrivant dans le registre de la comédie noire

à l'image d' *El Aïta, Chouhada Yaâoudouna Had El Ousbou* et *Galou Laârab galou*.

Il a assuré que ce travail produit expressément pour la première édition de ces journées a pour but de rendre hommage à Azzedine Medjoubi, natif de Azzaba qui a beaucoup apporté au théâtre et à l'art en Algérie.

La clôture de ces journées a également été marquée par la signature d'un accord de coopération entre l'association des anciens du théâtre de Kairouan (Tunisie) et l'association des artistes libres de la ville de Azzaba, organisatrice de cette manifestation.

Mettant l'accent sur l'échange des expériences entre les deux associations et la coopération conjointe pour animer des festivals, cet accord fait état aussi d'une réflexion autour de la concrétisation d'une oeuvre théâtrale commune.

Selon Tarek Nacéri, président de l'association, ces journées organisées sous le thème «Mazalet El hafila tassir», à la Maison de jeunes de la ville de Azzaba, sont un gage de reconnaissance et d'affection à ce «monument du théâtre», qui a été happé par des mains assassines et lâches à proximité du Théâtre national algérien (TNA).

Des figures artistiques connues à l'instar de Bahia Rachedi, Mohamed Hazim et Fatiha Soltane ont été honorées à l'ouverture de ces journées, inaugurées par une pièce théâtrale hors compétition, *Rahine El Assouar* de la troupe des anciens du théâtre de Kairouan (Tunisie) et à laquelle ont participé plusieurs troupes théâtrales provenant des wilayas de M'sila, Boumerdès, Chlef, Tipasa, Batna, Constantine et Aïn Defla.

R. N.

La «veille culturelle»

Un rempart susceptible d'amortir les effets de la mondialisation

La «veille culturelle» constitue un rempart à même d'amortir les effets de la mondialisation, a estimé lundi lors d'un séminaire à Khemis Miliana (Aïn Defla) l'expert et ex-ministre, Bachir Mesitfa.

Intervenant à l'ouverture d'un séminaire national portant sur «La mondialisation et son influence sur la famille algérienne contemporaine», M. Mesitfa a mis l'accent sur l'importance de la mise en place d'une «politique culturelle agressive» visant à «exporter» les fondements de l'identité nationale afin de tempérer des effets de la mondialisation.

Il a, dans ce cadre, fait part d'une proposition consistant à élaborer une feuille de route prenant en ligne de compte les périodes 2017-2030, 2030-2050 et enfin 2050-2100 en vertu de laquelle la culture est rattachée aux objectifs de développement sous toutes ses formes.

Relevant que la notion de colonialisme est toujours omniprésente mais à l'aide d'«outils culturels», l'intervenant lors du séminaire a soutenu que la culture est devenue un «immense champ d'investissements où prédomine l'aspect matériel».

Selon cet expert, le danger représenté par les réseaux sociaux réside dans leur capacité à se transformer, d'ici à la fin du siècle en cours, en un «marché des produits culturels».

«A l'instar de ce qui s'était passé au début du siècle dernier où les sociétés humaines étaient assimilées à des aires pour la consommation des produits commerciaux et militaires, il est plus que probable que la fin du siècle en cours verra des affrontements d'essence culturelle», a-t-il prédit.

Faisant remarquer que le problème des moyens modernes de communication ne résidait pas dans les canaux en eux-mêmes, mais plutôt dans les «dangers liés aux messages véhiculés», Saber Walid, de l'université de Chlef a, de son côté, affirmé que le souci de leurs patrons réside dans l'exportation de modèles culturels.

Plus qu'un affrontement, cet état de fait a, selon lui, conduit à une friction, relevant que «ce sont toujours les plus vulnérables qui pâtissent de cet état de fait».

Au cours d'une communication intitulée «La famille algérienne entre les stratégies de la mondialisation et la pression des moyens d'information», Hadj Titaouni, enseignant chercheur à la faculté des sciences sociales de l'université de Khemis Miliana, a noté que la mondialisation n'est pas un phénomène nouveau, mais date des années 90 du siècle dernier.

«Des penseurs tels Samuel Higon, Francisco Focoyama et Thomas Freedman avaient, au début des années 1990, prédit que l'affrontement entre les sociétés humaines ne sera pas à l'avenir basé sur les aspects idéologiques ou économiques, mais aura un fondement culturel», a-t-il souligné à cet égard.

Selon lui, l'exemple pouvant résumer cette «bataille culturelle» apparaît en filigrane dans les propos d'un responsable canadien qui, en dépit du fait que son pays soit frontalier avec les USA, n'en a pas moins regretté que ses jeunes concitoyens soient «influencés» par les films et documentaires américains suivis à longueur de journée.

R. L.

Festival du film révolutionnaire

Des comédiens appellent à encourager la production et formation cinématographique

Des acteurs et des comédiens ont appelé, lundi au terme du 3^{ème} Festival du film révolutionnaire organisé à Bouira, à encourager davantage la production et la formation cinématographique à travers la création d'écoles, de centres de formation et l'ouverture de salles de cinéma.

«L'Etat doit accorder davantage d'importance au cinéma pour que ce dernier reprenne sa place d'antan dans notre pays par l'ouverture de pratiquement toutes les anciennes salles de cinéma afin d'encourager la production et la formation cinématographique», a insisté Hacène Ben Zerari et Bahia Rachedi lors d'une conférence-débat tenue au dernier jour du 3^{ème} Festival du film révolutionnaire qu'a abrité la Maison de la culture Ali Zaâmoum depuis samedi.

Des acteurs et comédiens, à l'image de Amel Himer, Mourad Khan, Faouzi Saïchi et Louiza Nehar, ont appelé les

pouvoirs publics à apporter «plus de soutien au cinéma» via notamment l'ouverture de toutes les salles fermées depuis les années 1990.

«Toutes ces salles fermées durant les années du terrorisme devront ouvrir leurs portes aux amoureux du 7^{ème} art. Le cinéma doit retrouver sa place dans notre société et cela nécessite aussi la formation de nouvelles générations pour y arriver», ont souligné Mourad Khan et Louiza Nehar à cette occasion.

Les participants à cette rencontre ont également appelé à relancer tous les projets culturels et cinématographiques malgré la circonstance économique que traverse le pays. «L'austérité ne doit pas toucher le domaine de la culture en général et du cinéma en particulier», ont-ils insisté.

Le 3^{ème} festival national du film révolutionnaire a été ouvert samedi par les autorités locales de la wilaya de Bouira, en présence de plusieurs acteurs, comé-

diens et réalisateurs et d'un public nombreux. Cette manifestation a été marquée, notamment par des conférences et des projections de films historiques retraçant la guerre de Libération nationale à l'image de *La Bataille d'Alger*, *L'Opium et le Bâton*, *Le Puits*, *Patrouille à l'Est*, *Zabana* et *Les Portes du silence*.

Un vibrant hommage a été rendu à feu Mohamed Bouzidi, l'une des figures-clefs de la peinture moderne algérienne. Le défunt est très connu, notamment pour sa célèbre réalisation du sceau de la République algérienne.

Un sceau, conçu juste après l'indépendance de l'Algérie et utilisé dans tous les documents officiels.

Une exposition d'arts plastiques dédiée spécialement à la Révolution nationale et à l'histoire de l'Algérie, ainsi que des concours de dessin et du meilleur scénario ont eu lieu à cette occasion. T. C.

PAROLES DE FEMMES

Prends garde de te croire meilleure que tu n'es. Cela s'appelle orgueil, et tu sais que l'orgueil est un vilain défaut.

Comtesse de Ségur



FEMMES

ILS ONT DIT :

" Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres. "

François de La Rochefoucauld

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Angelina Jolie, radiieuse au Cambodge avec ses six enfants

Angelina Jolie s'est rendue cette semaine au Cambodge pour présenter son film *Netflix* (diffusé dans sept mois) consacré aux crimes perpétrés par les Khmers rouges entre 1975 et 1979, *D'abord ils ont tué mon père*. Et pour l'occasion, la star a assuré le déplacement en famille dans l'allégresse la plus totale. Ses six enfants étaient présents à ses côtés.

C'est loin de tout, mais près de l'essentiel qu'Angelina Jolie vient de réapparaître à la face du monde dans la douce lumière du Cambodge, son «second pays». La star américaine de 41 ans, dont les apparitions se font plus discrètes depuis qu'elle a officialisé sa séparation avec Brad Pitt en septembre dernier, n'avait pas assuré le déplacement seule puisqu'elle était accompagnée de ses six enfants : Maddox (15 ans et adopté au Cambodge en 2002), Pax (13 ans), Zahara (12 ans), Shiloh (10 ans) et les jumeaux Knox et Vivienne (8 ans).

Lors d'une conférence de presse organisée pour présenter son film *Netflix* (diffusé dans sept mois) consacré aux crimes perpétrés par les Khmers rouges entre 1975 et 1979 et intitulé *D'abord ils ont tué mon père*, Angelina Jolie a affirmé que la réalisation de ce projet l'avait rapprochée de son fils aîné. «Je voulais mettre l'accent, non seulement sur la guerre, mais aussi sur l'amour de la famille et la beauté du pays, et je voulais en fait comprendre par quoi les parents biologiques de mon fils sont peut-être passés. Et je voulais mieux le connaître, mieux connaître son pays», a-t-elle ainsi confié.

Puis d'ajouter à quel point le Cambodge compte pour elle : «Maddox est heureux d'être de retour dans son pays. Ce film n'a pas été fait pour se concentrer sur les horreurs du passé, mais pour célébrer la résilience, la bonté et le talent du peuple cambodgien. Mais surtout, ce film est ma façon de dire merci au Cambodge. Sans le Cambodge, je ne serais peut-être jamais devenue une mère. Une partie de mon cœur est et sera toujours dans ce pays. Et une partie de ce pays est toujours avec moi : Maddox», a déclaré celle qui avait obtenu la nationalité cambodgienne en 2004.

Maddox qui rappelons-le aurait été à l'origine de la dispute fatale entre sa mère et Brad Pitt, a pris la parole lors de l'événement. «Merci à tous d'être présents ce soir. Nous y sommes finalement parvenus. C'est un grand honneur de vous présenter ce film et d'être aux côtés de ma mère et de ma famille. Et maintenant, j'aimerais vous présenter ma petite sœur Shiloh, qui a quelque chose à vous dire», a déclaré l'adolescent de 15 ans avant de passer le micro à sa petite sœur qui a glissé en khmer : «Je m'appelle Shiloh et j'aime le Cambodge» sous le regard énamouré de sa maman.



LES ÉPICES



Faux. Les épices n'irriteraient pas l'estomac, même si le poivre et les piments ont longtemps été déconseillés aux personnes souffrant de gastrites et d'ulcères.

Elles pourraient même avoir des vertus anti-inflammatoires. En fait, il

ne faut pas confondre chaleur et piquant avec irritation.

POUR ATTÉNUER CETTE SENSATION, IL SUFFIT D'ENLEVER LES GRAINES DES PIMENTS.

Elles sont meilleures fraîches

Elles irritent l'estomac

Vrai. Les produits frais sont en général plus parfumés. Il est donc préférable d'acheter des clous de girofle ou des graines de cumin, de cardamome et de poivre pour les moulin au pilon avant leur utilisation. Pour la coriandre ou le piment, utilisez le moulin à poivre.

Quant au gingembre et aux autres piments, ils se découpent en tranches.

Pour les épices plus dures comme la cannelle, il est plus facile d'utiliser le produit en poudre. Attention toutefois, les épices en poudre sont à consommer rapidement car elles s'éventent et perdent

leur parfum au bout de quelques mois.

ELLES SONT APHRODISIAQUES

Faux. On a prêté ces vertus à beaucoup d'autres aliments exotiques, du chocolat à la langouste en passant par la corne de rhinocéros.

Dans les civilisations chinoise et indienne, la coriandre et le safran sont supposés contribuer à la vigueur sexuelle, tout comme le gingembre et les piments.

Ces derniers ont surtout un léger effet vasodilatateur. De là à croire que les épices réveillent miraculeusement la virilité !

CERTAINES PEUVENT ÊTRE

DANGEREUSES POUR LA SANTÉ

Vrai. Le principal danger des piments est d'enflammer la cornée, si vous vous frottez les yeux directement après avoir fait la cuisine. Il faut alors se laver les yeux immédiatement à l'eau chaude. Quant à la noix de muscade, elle contient une substance narcotique, bénéfique pour l'organisme en petite quantité, mais dangereuse à haute dose. Un dicton disait qu'«une noix de muscade est bonne pour la santé, une deuxième vous fera du mal et une troisième vous tuera».

BIEN-ÊTRE

Dites stop à la fatigue

Vous courez du matin au soir, les grandes vacances sont déjà loin, les journées trop courtes, le temps maussade... et vous êtes épuisé(e) ! Vous n'êtes pas seul(e) voici quelques solutions pour retrouver la pêche !

1 - Réservez-vous des moments rien que pour vous. Pour lire, prendre un grand bain. Bref vous détendre.

2 - Variez votre alimentation et ne sautez pas de repas. Si vous

souffrez de carences vous serez inévitablement fatigué(e).

3 - Dormez et respectez vos propres rythmes de sommeil. Inutile de faire des nuits de 12 heures, mais ne résistez pas à votre envie d'aller vous coucher sous prétexte qu'il y a un bon film à la télé ou que vous avez du repassage en retard...

Les réveils sont trop souvent un cauchemar !

4 - Apprenez à faire le tri entre ce qui est indispensable et ce qui ne

l'est pas et organisez-vous. Séparez bien votre vie privée et votre vie professionnelle, par exemple en évitant de ramener à la maison vos dossiers.

5 - Prenez le temps d'aller faire du sport.

Evidemment, vous n'en avez aucunement envie puisque vous êtes déjà épuisé(e), mais un grand bol d'air et une bonne fatigue physique vous redonneront le moral.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur
Abderrahmane Mahmoudi

• Gérante **Naima MAHMOUDI** • Directeur de la publication **Aïssa KHELLADI** •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : **021.78.14.16** -

Fax : **021.78.14.17** - Service Publicité : **021.78.14.17** • Email : **Lesdebats@hotmail.com** •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression **SIA** • Publicité **ANEP** 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : **021.73.30.43**

SPORTS

Ligue 1 Mobilis (20^e journée)

L'USM Alger se relance, le CRB cale

L'USM Alger a réussi à remporter le derby face à son voisin du CR Belouizdad, avant-hier soir au stade du 5e juillet sur le score de (2/1). Cette victoire lui permet, ainsi, de grignoter encore quelques points supplémentaires au classement général, étant donné qu'il grimpe à la quatrième place avec 31 points. Les Rouge et Noir ont débuté cette rencontre tambour battant puisqu'ils réussirent à ouvrir la marque à la 14' par l'intermédiaire du jeune Benghir qui conclue une belle action menée par le Malgache, Andria. Mieux organisé sur le terrain et bien en place tactiquement, les Usmistes ont continué à dominer les débats et ont raté de nombreuses occasions d'aggraver le score lors de cette première mi-temps, alors que les gars du Chabab procédaient pas des contres. En seconde période, c'est le même scénario qui se répète avec une formation de l'USMA plus entreprenante, alors que les Belouizdadis étaient toujours prudents ne réussissant pas à prendre l'ascendant, même si le coach Badou Zaki avait exhorté ses joueurs à oser en attaque. C'est donc logi-



quement que les gars de Soustara réussirent à marquer un deuxième but par Meziane à la 71' qui accentuait la détresse des Belouizdadis qui avaient du mal à se reprendre. Il a fallu attendre les temps morts pour voir Lemhane inscrire le but de l'honneur pour le CRB qui s'incline après une belle série de deux succès consécutifs dont à l'extérieur face au MCO. Les Rouge et Noir, eux, se sont bien repris après avoir souffert lors des précé-

entes rencontres. Le coach Put qui a trouvé la bonne formule a donc soufflé lors de ce derby surtout que le club se devait de réagir pour se relancer dans la course pour une place qualificative à la compétition continentale la saison prochaine. L'USMA compte, par ailleurs, un match en retard ce qui lui permettra de rester sur cette même lancée en cas de victoire bien sûr. *Imad M.*

ANPDSF

L'AG de l'association pour le sport féminin vendredi

■ L'Association nationale pour la promotion et le développement du sport féminin (ANPDSF) tiendra son assemblée générale ordinaire, vendredi à 9h00, au siège du fond national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives à Ghermoul (Alger), a indiqué lundi un communiqué de l'association. L'ordre du jour de la réunion portera notamment sur la lecture et adoption des bilans moral et financier de l'exercice (2016), du mandat olympique (2013-2016), l'étude du rapport du commissaire aux comptes et l'approbation de la désignation du commissaire aux comptes. Les membres procéderont également à l'élection de la composante de la commission de candidatures et celle des recours, en prévision de la tenue de l'assemblée générale élective, réglementairement, dans les 15 jours qui suivent la tenue de l'AG ordinaire.

Renouvellement des instances

Les précisions du MJS

■ Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a affirmé lundi qu'"aucun conflit personnel ne peut guider l'évaluation des fédérations, ligues et clubs sportifs", à l'occasion du processus de renouvellement des instances sportives nationales. "Sur la base des contrats signés entre le ministère de la Jeunesse et des Sports et les fédérations, les aides sont soumises à l'évaluation des pouvoirs publics et aucun conflit ne peut guider cette analyse", écrit le MJS dans un communiqué. A ce titre, le ministère de la Jeunesse et des Sports a démenti "catégoriquement" la présence d'un "conflit personnel quelconque entre le ministre, El Hadi Ould Ali et les présidents des fédérations, ligues et clubs". Par ailleurs et suite aux déclarations de Mani Saâda, "expert" de la Fédération algérienne de football (FAF) et membre du conseil d'administration de la Ligue de football professionnel (LFP), le ministère s'est insurgé contre ses propos "calomnieux, voire diffamatoires en direction d'une institution de l'Etat." Sur un plateau d'une chaîne de télévision privée, Mani Saâda a déclaré que "la FAF a remis la somme de 70 milliards de centimes au MJS qui traversait une crise financière et qui ne parvenait pas à répondre aux subventions demandées par les fédérations." "Cette désinformation ne peut qu'entretenir l'amalgame sur une démarche nécessaire et objective menée par les pouvoirs publics dans le cadre du développement du sport national, la promotion des dirigeants sportifs nationaux et du renforcement du mouvement sportif national", a conclu le MJS.

Anderlecht

Hanni incertain face au Zenit St-Petersbourg jeudi

L'attaquant international algérien d'Anderlecht (Div.1 belge de football) Sofiane Hanni, blessé aux adducteurs, est incertain pour le déplacement à St-Petersbourg (Russie) pour affronter le Zenit jeudi dans le cadre des 16es de finale retour de l'Europa League, rapporte lundi le site Walfoot. Le joueur algérien s'est blessé lors de la victoire sur le terrain d'Ostend (4-1) dimanche soir dans le cadre de la 27e journée du championnat. Hanni (26 ans) auteur par l'occasion de son 8e but de la saison, a dû céder sa place à la 58e minute de jeu. Outre Hanni, Anderlecht devrait se passer également des services du défenseur international sénégalais Kara Mbodj, victime d'une blessure musculaire. Lors du match aller, la formation belge a pris le meilleur sur le Zenit (2-0). Hanni (26 ans) avait rejoint Anderlecht l'été dernier en provenance de l'autre formation belge du FC Malines pour un contrat de quatre ans. Il a été retenu dans le groupe des 23 de l'équipe nationale pour la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 disputée au Gabon avec un but et une passe décisive à la clé.

Tennis/Classement mondial "junior"

L'Algérien Youcef Rihane gagne 136 places

L'e Tennisman algérien Youcef Rihane a gagné 136 places dans le nouveau classement mondial "junior", dévoilé lundi par la Fédération internationale de tennis (ITF) et pointe désormais au 337e rang, grâce notamment à sa double victoire dans le tournoi international "Mehdi-Bouras", clôturé samedi à Alger. Le jeune algérien figurait en effet à la 473e place au classement mondial des juniors et c'est en remportant les tableaux simple et double du tournoi Mehdi-

Bouras, disputé du 14 au 19 février au Tennis Club d'Hydra qu'il a réussi cette formidable ascension. En simple, Rihane a remporté le tournoi Mehdi-Bouras en battant par deux sets à zéro le Marocain Soufiane El Mesbahi, qu'il avait déjà éliminé en demi-finale du tableau double. La 2e victoire de Rihane a été signée dans ce même tableau double, où il avait fait équipe avec son cousin, Matis Amier. Ils ont battu un tandem algéro-égyptien, composé de Toufik Sahtali

Handisport

Les meilleurs arbitres algériens seront honorés

■ Les meilleurs arbitres des différentes disciplines handisports seront honorés mercredi à Staouéli (Alger), en guise de reconnaissance aux efforts consentis durant la précédente saison sportive, a-t-on appris lundi du président de la commission d'arbitrage au niveau de la Fédération algérienne handisport (FAH). "Je pense qu'il est temps de penser à ces chevaliers du sifflet qui, sans eux, aucune compétition ne peut se dérouler", a déclaré à l'APS, Rabah Halimi, membre fédéral et président de la commission d'arbitrage à la FAH.

Les disciplines concernées sont le handi-basket, le goal-ball, le power-lifting, le volley-assis, le football inadapté et le football visuel.

"Cette initiative, la première du genre en handisport, vise à encourager ces acteurs du sport qui se sont investis dans l'arbitrage. Une cérémonie sera organisée pour leur témoigner notre reconnaissance et les encourager à persévérer dans le travail", a souligné le responsable de l'arbitrage, exprimant son souhait de voir perpétuer cette initiative au sein de la Fédération handisport qui a pris des galons au niveau international.

Il est à signaler que 82 arbitres (hommes et dames) de plusieurs disciplines handisports officient régulièrement dans les compétitions des différents paliers et le nombre est appelé à augmenter, sachant que la FAH est une fédération multidisciplinaire.

Echecs/Championnat régional de police

Bouhekara (hommes) et Lebada (dames) vainqueurs

■ Amar Bouhekara (hommes) et Amel Lebada (dames) ont remporté le Championnat régional inter-services de jeu d'échecs organisé par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) au centre de repos familiale de Ain Achir à Annaba. Bouhekara (Jijel) a monté sur la plus haute marche du podium devant Reda Sayoud (Skikda) et Yahia Merabet (Batna). Chez les dames, le dernier mot est revenu à Amel Lebada (Jijel), laissant la 2e place à Hanane Bensaha (Constantine) et la 3e à Hana Abdi (Taref). Plusieurs cadres de la DGSN ont assisté à cette compétition à l'issue de laquelle l'arbitre fédéral Hamela Djazil a été honoré.

et Mohamed Gomaâ 6-4, 7-6 (5). Rihane est actuellement engagé dans un autre tournoi international à Alger, et grâce auquel il pourrait améliorer davantage son classement mondial. Cette compétition, de grade 5, se déroulera du 21 au 25 février 2017, au Tennis Club "Les Palmiers" de Ben Aknoun. Un total de 83 tennismen (45 garçons et 35 filles) représentant 22 pays participent à ce tournoi, officieusement par le juge-arbitre algérien Hakim Fatah.



Algier
Ensoleillé
Min 14 °C
Max 28 °C



Oran
Ensoleillé
Min 12 °C
Max 29 °C



Annaba
Ensoleillé
Min 15 °C
Max 28 °C

Selon l'ONU

Le procès de Saïf al-Islam al-Kadhafi n'a pas respecté les normes d'équité

Le procès en Libye de Saïf al-Islam Kadhafi et de 36 autres dignitaires de l'ancien régime libyen n'a pas respecté les normes internationales relatives à l'équité des procès, ont indiqué lundi les Nations unies. Selon un rapport de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul) et du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (Hcdh), «le procès a représenté un important effort de la part du système judiciaire libyen afin d'amener les accusés à répondre des crimes commis durant le soulèvement de 2011», mais «n'a pas respecté les normes internationales en matière de procès équitable». Le rapport a analysé les principaux aspects du procès à la lumière des normes internationales et du droit libyen et a formulé une série de recommandations visant à remédier aux défaillances de la justice pénale libyenne mises en évidence dans le cadre du procès. L'ONU a reconnu la difficulté de traduire en justice d'anciens membres du régime, en particulier dans un contexte de conflit armé et de polarisation politique, mais rappelle que l'organisation de ce procès soulève de nombreuses préoccupations dont les autorités libyennes doivent tenir compte. L'Affaire 630/2012 a été suivie de près par la Manul et le Hcdh depuis la phase préliminaire et tout au long de la procédure judiciaire, qui a débuté en mars 2014, jusqu'au verdict rendu en juillet 2015. Neuf des accusés ont été condamnés à mort, y compris Saïf al-Islam Kadhafi, jugé par contumace, l'ancien chef des services de renseignement Abdullah al-Senussi et l'ancien Premier ministre libyen Al-Baghdadi al-Mahmoudi. Le Hcdh et la Manul ne se sont pas contentés de suivre la procédure, directement au tribunal ou à travers les retransmissions en direct des audiences, il ont également interrogé de nombreux accusés ainsi que leurs proches et avocats, procédé à un examen du dossier et du jugement et ils se sont entretenus longuement avec des responsables libyens de même qu'avec des experts nationaux et internationaux. Le bureau du procureur a notamment fourni de la documentation et était ouvert à toute discussion relative au procès, tout au long de la procédure. L'ONU a identifié de graves violations des garanties d'une procédure régulière, y compris de longues périodes de détention au secret, sans parler des allégations de torture qui n'ont fait l'objet d'aucune enquête appropriée. Des avocats se sont plaints à plusieurs reprises des difficultés à rencontrer leurs clients en privé et à accéder à la documentation. Le droit à la défense a également été compromis par le fait qu'aucun témoin de l'accusation n'a été appelé à témoigner devant la cour, a relevé l'ONU en précisant que la présentation des moyens à charge a eu lieu brièvement au cours des audiences de la cour. Le tribunal a également limité à deux le nombre de témoins que chaque accusé pouvait appeler. En outre, le système judiciaire libyen ne prévoit pas un mécanisme de recours complet mais uniquement le pourvoi en cassation où dont le rôle se limite à l'examen des seules questions de droit. Il est absolument crucial que les auteurs de ces violations rendent compte de leurs actes mais le processus doit répondre à des garanties de procès équitable et de procédure régulière, a expliqué le Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Zeid Raad al-Husseini. Un dossier d'instruction complet, incluant la présentation au tribunal de toutes les preuves de l'accusation, aurait grandement contribué à faire la lumière sur le contexte du soulèvement de 2011 et aurait constitué un document d'importance pour les générations futures, a soutenu l'ONU.

Reda A.



Ecole des beaux-arts

Validation des diplômes par le ministère de l'Enseignement supérieur



Le ministère de la Culture a fait état lundi d'un accord «de principe» avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour «la validation des diplômes des étudiants de l'Ecole supérieure des beaux-arts par les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique», indique un communiqué de ce département ministériel. Une commission regroupant les deux ministères s'est réunie le jeudi 16

février et examiné «la situation de l'Ecole, notamment l'aspect pédagogique» pour adopter un nombre de dispositions dont «l'accompagnement de l'administration de l'Ecole par les services du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans l'élaboration de programmes LMD».

Le communiqué précise que «la question du type de système voulu sera tranchée» au cours de la prochaine année universitaire afin «de mettre en oeuvre soit un système de Licence profession-

nelle ou de Master professionnel».

En outre, «les statuts de l'Ecole supérieure seront revus et mis en conformité avec le décret n°16-176 fixant le statut-type de l'Ecole supérieure», poursuit la même source.

Le décret n°16-176 prévoit «la révision de la gestion interne des Ecoles supérieures des beaux-arts, conformément aux statuts en vigueur en matière de gestion des Ecoles supérieures».

Pour rappel, l'Ecole supérieure des beaux-arts connaît, depuis la rentrée universitaire 2016-2017, une situation tendue marquée par des mouvements de protestation enclenchés par les étudiants qui revendiquent l'amélioration des conditions socio-pédagogiques et dont l'action protestataire a conduit à une grève de la faim.

Les revendications ont également porté sur des questions pédagogiques déjà soulevées lors du mouvement de protestation de 2015 ayant exigé la révision des programmes de formation, l'ouverture d'espaces de travail et d'ateliers ainsi que l'équivalence des diplômes.

R. Y.

Espagne

La police de Barcelone tire pour arrêter un camion de gaz volé

La police espagnole a dû tirer à plusieurs reprises hier pour arrêter un camion chargé de bonbonnes de gaz, volé par un Suédois de 32 ans apparemment déséquilibré, au terme d'une course poursuite à Barcelone, selon des médias.

Le camion roulait à contresens sur la périphérie de la seconde ville d'Espagne, dans une zone proche des plages.

«Il ne s'agit pas d'un acte terroriste», a écrit le ministre espagnol de l'Intérieur, Juan Ignacio Zoido, sur son compte Twitter. «Le conducteur du camion de butane volé à Barcelone a des antécédents psychiatriques», a-t-il indiqué.

Le conducteur, «un homme de 32 ans, de nationalité suédoise», a finalement été interpellé à l'issue d'une course-poursuite sur trois

kilomètres, selon la police régionale.

«Il n'y avait aucune arme sur lui ni à bord du véhicule», a indiqué le porte-parole de la police catalane, Joan Carles Molinero, devant la presse. «L'homme est en ce moment soigné dans un hôpital de Barcelone». «Il n'est pas blessé», mais les enquêteurs n'ont pas encore pris sa déclaration, a précisé ce commissaire cité par les médias.

Pendant la poursuite, les policiers ont tiré «sept fois» pour tenter d'arrêter le véhicule, dont le chauffeur refusait de s'arrêter. Il s'est alors engagé à contresens sur une voie de périphérique, a heurté plusieurs véhicules et fini sa course contre le mur de contention. Le conducteur a alors pu être arrêté, selon les mêmes sources.

R. N.

ACTU...

Oran

Le défunt sénateur Miloud Chorfi inhumé au cimetière de Aïn El Beïda

Le défunt sénateur et cadre du RND, Miloud Chorfi, décédé, lundi des suites d'une maladie, a été inhumé, hier, après la prière du dohr au cimetière de Aïn El Beïda d'Oran. L'enterrement a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du président de l'Assemblée populaire nationale, Larbi Ould Khelifa, du ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, du secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, ainsi que des autorités civiles et militaires, de nombreuses personnalités nationales et d'une foule nombreuse composée de proches et amis du défunt. Le sénateur et l'ex-président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), souffrant, a été hospitalisé, il y a quelques jours, au service de pneumologie de l'Etablissement hospitalo-universitaire 1^{er} Novembre d'Oran. Il est décédé, lundi dans la matinée, à l'âge de 64 ans. Ancien journaliste, le défunt avait exercé à l'APS puis au quotidien *El Djoumhouria* avant de rejoindre la Télévision nationale où il a occupé plusieurs postes. Cadre du Rassemblement national démocratique (RND), il a assumé plusieurs responsabilités dont celles de député et de porte-parole de la formation de Ahmed Ouyahia. Désigné en 2014, à la tête de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (Arav), il a été nommé en janvier dernier, sénateur dans le tiers-présidentiel. Par ailleurs, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, a remis un message de condoléances du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la famille du défunt. Accompagné du secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia, le président du Conseil de la nation s'est rendu au domicile de la famille Chorfi où a été déposée, dans la matinée, la dépouille du défunt. R. N.

Lutte antiterroriste

Cinq caches contenant des explosifs et des munitions détruites

Cinq caches pour terroristes contenant des explosifs et des munitions ont été détruites par l'Armée nationale populaire (ANP), lundi, à Tébessa, Skikda, Boumerdès et Bouira, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a détruit, le 20 février 2017, cinq caches pour terroristes à Tébessa, Skikda (5^{ème} Région militaire), Boumerdès et Bouira (1^{ère} Région militaire), contenant deux ceintures explosives, des obus, des explosifs, 100 kg de poudre noire, deux paires de jumelles, une quantité de munitions, des denrées alimentaires et des médicaments», précise le communiqué. Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi, lors d'une opération de fouille et de recherche à Bir Dher, wilaya d'El Oued (4^{ème} Région militaire), une quantité de 460 téléphones portables enfouis sous le sable, alors que six détecteurs de métaux, quatre groupes électrogènes et cinq marteaux-piqueurs ont été saisis à Tamanrasset et Ghardaïa», note la même source. D'autre part, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté 49 immigrants clandestins, dont deux Syriens, à Adrar, Béchar, Tlemcen, Illizi et Laghouat», ajoute le communiqué. R. T.